

Agreste Panorama



Numéro 3 - septembre 2019

En juillet 2019, une progression des prix agricoles à la production limitée par le repli des céréales, malgré des cours fermes pour les légumes et les porcins

■ Légumes d'hiver

En 2018-2019, progression du chiffre d'affaires des légumes d'hiver grâce à l'envolée des prix à la production,
M. Le Fustec

■ Animaux de boucherie

En 2018, la production française de bovins finis en légère hausse sur un an
M.-A. Lapuyade

■ IAA

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA repart à la hausse, dynamisée par les boissons, les produits transformés à base de fruits et légumes et les produits d'épicerie
F. Royer



Éditorial

En juillet 2019, une progression des prix agricoles à la production limitée par le repli des céréales, malgré des cours fermes pour les légumes et les porcins

Sur les sept premiers mois de 2019, les températures ont été supérieures aux normales, à l'exception des mois de janvier et mai. Les dernières décades de juin et juillet ont été marquées par des températures caniculaires sur toutes les régions. À ces températures élevées, se sont ajoutées des précipitations déficitaires, hormis en avril. Au 1^{er} août, l'indice d'humidité des sols est déficitaire sur la majorité de l'hexagone sauf en Bretagne, en Corse et dans le Sud-Ouest (*Infos rapides Climatologie, août 2019*). Cette sécheresse et les périodes de canicule combinées à des orages de grêle ou du gel ont perturbé, à des degrés divers, les différentes cultures.

Au 20 août 2019, la production cumulée des prairies est déficitaire au niveau national. Elle représente 68 % de la pousse annuelle de référence contre 83 % habituellement. Plus des deux tiers des régions fourragères affichent un déficit. La région Auvergne-Rhône-Alpes reste la plus affectée par les conditions climatiques de la période. Seule la façade Ouest est relativement épargnée (*Infos rapides Prairies, août 2019*).

Selon les estimations au 1^{er} août 2019, malgré une sécheresse importante ayant pesé sur le développement des cultures, les récoltes de céréales à paille et de protéagineux augmenteraient (sauf pour le blé dur) au niveau national, + 12 % par rapport à la moyenne 2014-2018 pour le blé tendre et + 16 % pour l'orge, grâce à des superficies et des rendements en hausse. La qualité du blé serait également au rendez-vous. En revanche, la récolte de colza chuterait (- 29 %) essentiellement sous l'effet d'une forte baisse des surfaces liée à la sécheresse lors des semis de l'été 2018, le rendement restant comparable à celui de l'an dernier. Pour les cultures d'été, la production de tournesol s'accroîtrait tandis que tous les effets de la canicule restent encore à mesurer pour le maïs et la pomme de terre (*Infos rapides Grandes cultures et fourrages, septembre 2019*). Ces évolutions s'inscrivent sur fond de perspectives de récoltes mondiales en hausse pour le blé tendre mais en repli pour le maïs, avec néanmoins une situation contrastée dans l'Union européenne (UE) (redressement en Allemagne mais recul attendu en Roumanie). Dans ce contexte et avec des meilleures récoltes annoncées également dans les pays importateurs, la concurrence devrait être vive à

l'exportation. Déjà en baisse depuis le début de l'année, les cours des céréales reculent un peu plus en France en juillet à l'annonce des bonnes perspectives de récolte, passant sous les niveaux élevés de 2018. Parallèlement, les prix des oléagineux stagnent à des niveaux à peine supérieurs aux cours moyens 2014-2018, maintenus bas par une offre mondiale abondante, en dépit des faibles récoltes à venir en Europe et en France et d'une parité favorable à l'euro par rapport au dollar.

Les productions de fruits d'été (cerise, pêche et abricots) se redressent au niveau national sur un an mais restent, pour la pêche et la cerise, inférieures à la moyenne des cinq dernières années, à la suite des intempéries du printemps (grêle et gel) (*Infos rapides Fruits, juillet-août 2019*). Avec une consommation dynamique pendant l'été, les prix de la cerise et de la pêche sont fermes par rapport aux prix moyens 2014-2018. En revanche les cours de l'abricot souffrent d'une insuffisance de la demande par rapport aux disponibilités, malgré un repli de l'offre en juillet. La production 2019 de fruits d'hiver est prévue en hausse sur un an et proche de la moyenne 2014-2018 pour la pomme, et en légère diminution pour la poire. Toutefois les effets de la canicule, notamment sur le calibre des pommes, ne seront vraiment connus que lors des prochaines estimations (*Infos rapides Pommes-poires, juillet-août 2019*). Avec des stocks élevés dans l'UE, résultant de récoltes abondantes en 2018, et une concurrence plutôt vive à l'exportation, les stocks français de pommes en fin de campagne (à fin juin) sont nettement supérieurs aux stocks de 2018 (essentiellement Gala) tout en demeurant en deçà des niveaux moyens 2014-2018 (*Infos rapides Stocks Pommes-Poires, juillet 2019*).

À la faveur de l'amélioration des cours de la tomate en juin et juillet et de la bonne tenue de ceux des melons depuis le début de la campagne, les prix des légumes d'été sont fermes sur un an et par rapport aux prix moyens 2014-2018. La remontée sensible des températures à partir de juin favorise la consommation dans un contexte de repli de la production. En revanche, le marché des salades a souffert d'une insuffisance de la consommation par rapport à des productions pourtant plutôt limitées, même si la situation s'est améliorée en juillet pour la chicorée (*Infos rapides Légumes, juillet 2019*). Les prix des

légumes d'hiver de la campagne 2018-2019 ont également progressé, et dans un grand nombre de cas de façon très marquée, sur fond de baisse des surfaces mais surtout des rendements, fragilisés par les conditions météorologiques. C'est ainsi que toutes les productions de légumes d'hiver ont reculé, sauf celles de salades (*En 2018-2019, progression du chiffre d'affaires des légumes d'hiver grâce à l'envolée des prix à la production, Légumes, n° 2019/347, juillet 2019*).

Au 19 août 2019, la production de vins s'établirait à 43,4 millions d'hectolitres (Mhl), en baisse de 12 % par rapport à 2018 et de 4 % par rapport à la récolte moyenne des cinq dernières années. La récolte 2019 pourrait être l'une des plus basses des cinq dernières années, après celle historiquement faible de 2017. Le gel localisé au printemps, puis la canicule et la grêle concourent à ce repli. La coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et le millerandage (baies de petite taille), présents surtout sur la façade Ouest, sont le résultat d'une floraison ayant pâti de conditions climatiques fraîches et humides. La canicule a, de son côté, pénalisé certains départements du Midi, mais la sécheresse a freiné la pression des maladies (*Infos rapides Viticulture, août 2019*). Dans un contexte de bonnes récoltes mondiales en 2018, les vins s'écoulent à des prix peu soutenus sur un an tout en dépassant légèrement les cours moyens des cinq dernières campagnes.

Au 1^{er} semestre 2019, la production française d'animaux de boucherie diminue par rapport à la même période de 2018 pour les bovins, stagne pour les ovins tandis qu'elle s'accroît légèrement pour les porcins dans un contexte de prix globalement tirés à la hausse par ceux des porcins (*Infos rapides Bovins/ovins/porcins, août 2019*).

Sur les sept premiers mois de 2019, les abattages de vaches se replient sur un an, après avoir progressé en 2018. Cette année-là, la production française de bovins finis est repartie à la hausse après le creux de 2017, retrouvant le niveau de 2016. Ce rebond en 2018 s'explique par la progression des abattages de vaches dans un contexte de disponibilités fourragères limitées pour les vaches laitières et de décapitalisation du cheptel allaitant à l'œuvre depuis plusieurs années (*En 2018, la production française de bovins finis en légère hausse sur un an, Animaux de boucherie, n° 2019/348, juillet 2019*). Face à la demande atone des ménages, renforcée cet été par la canicule, les prix de la viande de vache se contractent après une première partie d'année 2019 de quasi-stabilité. Les abattages de veaux de boucherie sont également en recul, à l'image de la tendance observée depuis plusieurs années et s'accompagnent de cours nettement orientés à la baisse. Le déficit commercial de viande bovine se détériore sur les six premiers mois de 2019. Enfin, le marché à l'exportation des bovins maigres semble moins porteur qu'en 2018 (demande espagnole en broutards en net retrait mais dynamisme de l'Italie et de l'Algérie), malgré des disponibilités limitées, avec des cours en deçà de ceux de 2018.

Depuis le début de l'année, le marché porcin français et européen bénéficie de l'appel d'air venu de Chine, à la suite d'une diminution de sa production pénalisée par la peste porcine africaine (PPA) depuis août 2018. Les abattages augmentent sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le dynamisme des exportations françaises ainsi que le repli des importations contribuent à consolider l'excédent en volume de la balance commerciale. En redressement depuis mars 2019, les cours à la production du porc dépassent sensiblement ceux de 2018 ainsi que les cours moyens 2014-2018.

En France, depuis le début de l'année 2019, les cours des ovins souffrent de la concurrence de la viande importée, notamment de l'agneau britannique. La situation est aggravée par une consommation des ménages morose en juin alors que l'offre s'est accrue sur les derniers mois, vraisemblablement à la suite de la sécheresse. Les prix s'établissent en deçà de ceux de juillet 2018 et des cours moyens sur cinq ans.

Sur les sept premiers mois de 2019, les abattages de volailles de chair fléchissent par rapport à ceux de 2018. Seuls ceux de canards gras augmentent mais sans retrouver les niveaux moyens d'avant l'influenza aviaire (*Infos rapides Aviculture, septembre 2019*). De même, si les cours de la filière volaille-lapins dépassent ceux de 2018, ils restent en retrait par rapport aux cours moyens 2011-2015. Au 1^{er} semestre 2019, le commerce extérieur en viande de volailles reste déficitaire. La dégradation des échanges de viandes de poulet avec le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne continue de peser sur le solde malgré un certain dynamisme au sein de l'UE. Avec une production en repli au 1^{er} semestre, les prix des œufs de consommation dépassent les cours moyens sur les cinq dernières années tout en se contractant par rapport aux niveaux élevés de la première moitié de 2018, en sortie de la crise du Fipronil.

Depuis le début de l'année 2019, la collecte française de lait de vache se replie sur un an sous l'effet de la contraction du cheptel de femelles laitières depuis le printemps 2018 mais aussi des conditions climatiques défavorables aux fourrages et à la productivité des vaches (*Infos rapides Lait, juillet 2019*). Ce recul de la collecte devrait s'accroître avec les épisodes de canicule enregistrés fin juin et fin juillet. Sur les six premiers mois de 2019, la baisse de la collecte atteint ainsi - 1,1 %, à l'image de la plupart des principaux bassins exportateurs mondiaux. Seuls les États-Unis et l'UE restent stables. Dans ce contexte de disponibilités limitées, les marchés mondiaux des produits laitiers continuent de se rééquilibrer, à l'exception de celui du lactosérum pénalisé par la PPA qui sévit en Asie. Avec une demande mondiale forte, et des stocks d'intervention à zéro, les cours mondiaux de la poudre de lait écrémé sont orientés à la hausse tout en demeurant proches de leurs niveaux de début d'année. Ceux du beurre stoppent leur chute au niveau mondial mais restent compétitifs au niveau européen. Le manque de lait au niveau mondial pourrait continuer de soutenir les prix des produits industriels ainsi que ceux du lait. En France, les prix du lait sont supérieurs

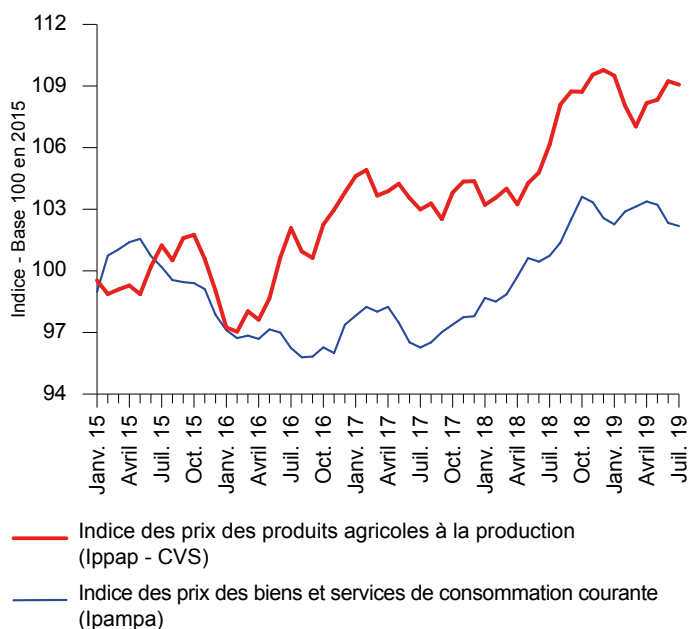
à ceux de 2018 à la même période et n'enregistrent pas le repli saisonnier habituel.

En juillet 2019, les prix de l'ensemble des produits agricoles à la production stagnent en France par rapport au mois précédent (- 0,2 %) après le redressement amorcé en avril sous l'effet de l'amélioration des cours du porc. Sur un an, ils s'accroissent de 2,8 % mais leur progression est plus limitée que lors des trois mois précédents en raison principalement du manque de dynamisme des cours des céréales. Parallèlement, les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées augmentent quasiment au même rythme (+ 3 % sur un an), sous l'effet de la hausse de la plupart des produits, à l'exception des fruits. Quant aux légumes, leurs cours répercutent, mais de façon moins marquée et avec un décalage, l'envolée enregistrée à la production (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, août 2019*). La baisse affichée depuis mai 2019 du coût des intrants se poursuit. Sur un an, la hausse s'amenuise au fil des mois (+ 1,4 % en juillet, + 4,4 % en février), sous l'effet du recul des prix de l'énergie et de la moindre progression des prix de l'alimentation animale et des engrais (*Infos rapides Coûts de production, septembre 2019*). Sur les six premiers mois de 2019, la production d'aliments composés progresse légèrement : hausse des aliments pour porcins et surtout bovins-ovins et diminution des aliments pour volailles en lien avec le repli des mises en place de poussins. La canicule de juillet 2019 peu propice à la pousse de l'herbe, a certainement favorisé un recours plus important aux aliments composés. Les livraisons d'azote et de phosphore baissent sensiblement, en cumul sur un an depuis le début des campagnes, tandis que celles de potasse progressent légèrement. La diminution des surfaces de betterave sucrière et surtout de colza, au profit de celles de blé tendre et d'orge de printemps ainsi qu'un état des sols meilleur que l'an passé peuvent expliquer ces évolutions.

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des industries alimentaires et des boissons progresse sur un mois, après deux trimestres moroses. Sur un an, elle demeure toutefois en diminution, sauf pour les boissons, les fruits et légumes ainsi que pour les produits d'épicerie.

La consommation des ménages en produits alimentaires se contracte, prolongeant la tendance baissière enregistrée depuis le 1^{er} trimestre 2018. L'excédent commercial renoue avec la hausse en valeur, principalement grâce au dynamisme des boissons (*Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA repart à la hausse, dynamisée par les boissons, les produits transformés à base de fruits et légumes et les produits d'épicerie, IAA, n° 2019/346, juillet 2019*). En avril et mai, la hausse de l'excédent des produits transformés se poursuit. En revanche, il se dégrade en juin, passant sous le niveau de juin 2018, freinant ainsi la progression de l'excédent global (y compris produits bruts) sur les six premiers mois de 2019. Depuis le début de l'année, les différents soldes s'améliorent avec les pays tiers mais se dégradent avec l'UE pour les produits transformés (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, août 2019*).

En juillet 2019, légère détente des cours des produits agricoles à la production et du coût des intrants



Sources : Insee, Agreste



En 2018-2019, progression du chiffre d'affaires des légumes d'hiver grâce à l'envolée des prix à la production

Pour la campagne 2018-2019 des légumes d'hiver, toutes les productions reculent, à l'exception des salades. En contrepartie, les cours à la production se redressent, et dans un grand nombre de cas, de manière très marquée. En conséquence, le chiffre d'affaires de tous les légumes progresse sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Le repli des récoltes s'explique par la baisse généralisée des surfaces mais aussi par l'alternance d'épisodes pluvieux et de sécheresse en début de campagne, qui ont fragilisé les rendements. Le déficit des échanges extérieurs se creuse un peu plus pour la carotte et la laitue mais se réduit pour le poireau et la chicorée tandis que l'excédent se consolide pour le chou-fleur.

Sur l'ensemble de la campagne 2018-2019, les cours à la production se raffermissent pour tous les légumes d'hiver entraînant une hausse du chiffre d'affaires tandis que toutes les productions se replient, à l'exception des salades.

En début de campagne, le printemps humide puis la sécheresse estivale de 2018 fragilisent les rendements des légumes primeurs (carotte, poireau) et perturbent le développement des racines d'endives (*graphique 1 - graphique 2*). Les prix s'établissent alors à des niveaux élevés par rapport à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières campagnes dans un contexte d'offre européenne, notamment en carotte et poireau, en repli. Les épisodes pluvieux d'octobre, novembre et décembre pénalisent les rendements.

En janvier 2019, les cours à la production des légumes frais

atteignent un pic. Les cultures souffrent du manque d'eau tandis que les températures hivernales favorisent la consommation des légumes, ce qui contribue à la fermeté des cours. Par ailleurs, les circuits de commercialisation des légumes d'hiver sont fortement perturbés par le mouvement des « Gilets

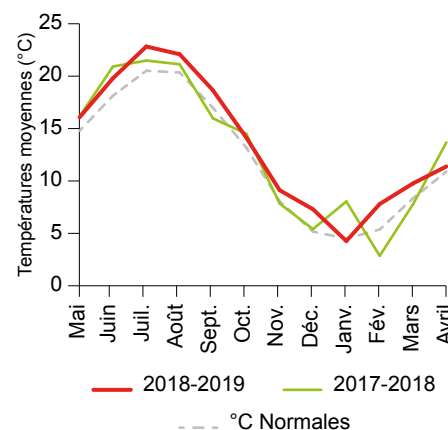
Jaunes ». Février et mars 2019 se caractérisent par des températures exceptionnellement douces qui ralentissent la demande, faisant retomber les prix.

Définition des légumes d'hiver

Les légumes d'hiver correspondent aux productions de frais pour lesquelles le pic des récoltes a lieu au cours de l'automne et de l'hiver. La carotte, la chicorée d'hiver, le chou-fleur, la laitue d'hiver et le poireau sont concernés. Dans le cas de l'endive, c'est la période de forçage en chicons, réalisée tout au long de l'automne et de l'hiver qui est retenue, l'étape de culture des racines ayant eu lieu les mois précédents, de mai à octobre.

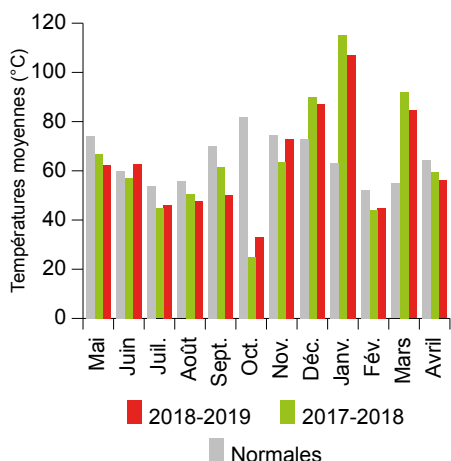
Graphique 1

Une campagne 2018-2019 marquée par des températures plus douces que les années précédentes



Source : Météo France

Graphique 2 Un été 2018 plutôt sec



Source : Météo France

Cette contraction des récoltes a pour effet de creuser un peu plus le déficit commercial en volume de la carotte et de la laitue, ce qui n'est pas le cas du poireau et de la chicorée, pour lesquels la consommation plutôt morose freine les importations françaises. Quant aux excédents commerciaux, ils progressent pour le chou-fleur et l'endive dont les prix sont restés attractifs sur les marchés européens après le début de l'hiver.

Carotte pour le marché du frais : des cours très fermes et un chiffre d'affaire à la hausse

La production de carottes pour le marché du frais de la campagne

2018-2019 (de mai 2018 à avril 2019) s'est établie à 267 000 tonnes, en diminution de 6 % sur un an et de 11 % par rapport à la moyenne 2013-2017, alors que les surfaces restent stables (tableau 1). Le Sud-Ouest, principal bassin producteur avec plus de 40 % des surfaces nationales, accuse un recul de ses surfaces, après plusieurs années de développement grâce aux exportations. Ces baisses de production s'inscrivent dans le contexte particulier de l'interdiction d'utilisation de certains produits phytopharmaceutiques (1,3 DCP, ...) pour lutter contre les adventices et les parasites, notamment dans les bassins normands et du Sud-Ouest.

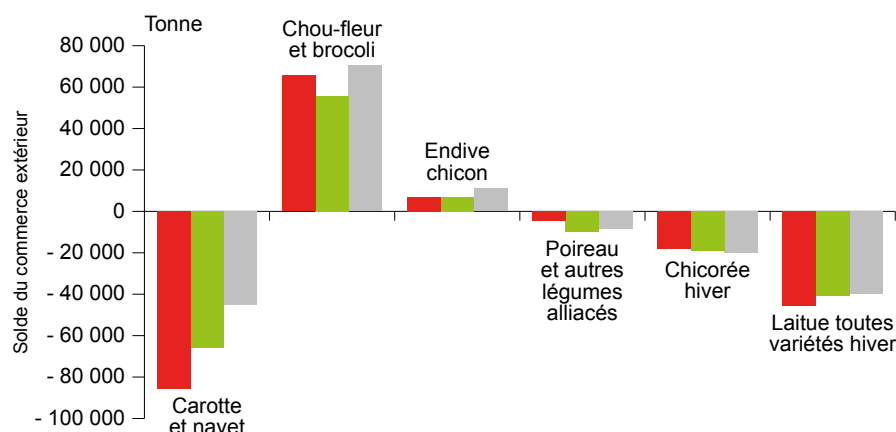
Tableau 1
Des récoltes en repli pour la campagne 2018-2019, à l'exception des salades

	Production			Surface		
	Campagne 2018-2019	Campagne 2017-2018	Évolution	Campagne 2018-2019	Campagne 2017-2018	Évolution
	(millier de tonnes)	(millier de tonnes)	(%)	(ha)	(ha)	(%)
Légumes d'hiver cultivés pour le frais						
Carotte	267	283	- 5,6	6 121	6 081	0,7
Chou-fleur	239	245	- 2,2	16 678	16 735	- 0,3
Endive*	135	139	- 3,2	8 740	8 968	- 2,5
Poireau	149	156	- 4,1	4 901	4 832	1,4
Laitue d'hiver	118	116	1,0	3 653	3 983	- 8,3
Chicorée d'hiver	32	31	4,7	938	963	- 2,6

* Production de chicons d'endives et surface en racines d'endives.

Source : Agreste

Graphique 3 Un déficit qui se creuse pour la carotte par rapport à la moyenne 2013-2017



	Carotte et navet	Chou-fleur et brocoli	Endive chicon	Poireau et autres légumes alliacés	Chicorée hiver	Laitue toutes variétés hiver
■ Solde 2018-2019	- 85 819	65 665	6 994	- 4 486	- 17 935	- 45 440
■ Solde 2017-2018	- 65 693	55 693	6 882	- 10 104	- 19 125	- 40 626
■ Solde moyen 2013-2017	- 45 041	70 416	11 031	- 8 405	- 19 999	- 39 628

Source : DGDDI (Douanes)

La campagne débute avec des cours à la production très fermes, à la suite d'un printemps 2018 pluvieux qui ralentit le développement de la carotte primeur et la mise en culture des carottes de conservation. Par la suite, les chaleurs estivales perturbent les semis et pénalisent les rendements. Dans ce contexte de repli de l'offre, les prix restent fermes. Un rattrapage s'opère sur les arrachages à l'automne et les prix entament alors une baisse, tout en restant supérieurs à ceux des années précédentes. Début 2019, les conditions hivernales encouragent la consommation et les cours se raffermissent à nouveau. Les prix élevés se maintiennent également grâce à la faiblesse des apports sur les marchés national et européen, toujours en raison de la météo. Sur l'ensemble de la campagne 2018-2019, les prix sont supérieurs de 70 %, en moyenne, à ceux de la campagne précédente.

Les échanges commerciaux extérieurs de carottes et navets en frais (regroupés dans une même nomenclature douanière) se caractérisent sur l'ensemble de la campagne par un déficit qui se creuse en volume (- 85 800 tonnes). Les exportations (68 000 tonnes) se replient sensiblement (- 17 % sur un an) tandis que les importations (153 800 tonnes) progressent (+ 4 % sur un an) (graphique 3).

La fermeté des prix sur l'ensemble de la campagne 2018-2019 conduit à une hausse très marquée du chiffre d'affaires (de 61 % sur un an et de 40 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes), malgré la baisse de la production (*graphique 4*).

Poireau : en 2018-2019, recul de la production et hausse des cours à la production

Pour la campagne 2018-2019 (de mai 2018 à avril 2019), la production de poireaux baisse sur un an (- 4 %), après avoir progressé lors de la campagne précédente, et par rapport à la moyenne sur les cinq dernières campagnes (- 6 %). Ce repli des volumes récoltés (149 400 tonnes) intervient dans un contexte de légère

hausse des surfaces, notamment dans le principal bassin producteur de l'Ouest.

En début de campagne 2018-2019, le poireau affiche des cours à la production supérieurs à ceux de la campagne précédente et à la moyenne 2013-2017. La production de poireaux primeurs est durement pénalisée par la sécheresse estivale 2018 qui entraîne une baisse des calibres et des rendements. Bien que les précipitations à l'automne 2018 soient importantes au niveau national, les cultures pâtissent du manque d'eau dans certains bassins. Les prix sont alors soutenus tandis que la concurrence européenne, notamment belge, est restreinte. En janvier 2019, les arrachages se compliquent avec

l'installation de conditions hivernales, mais l'arrivée bénéfique de pluies compense en partie la baisse de production du début de campagne. Avec les températures douces de février et mars, la consommation est moins dynamique et les cours tendent à se rapprocher de la moyenne. Sur la totalité de la campagne, les prix sont en nette progression, de 36 % sur un an et de 34 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

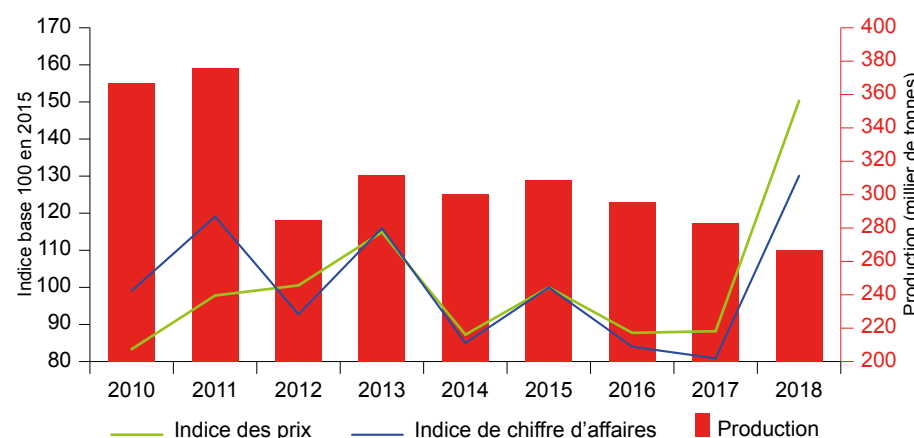
Le déficit des échanges commerciaux sur l'ensemble de la campagne (- 4 486 tonnes), s'améliore fortement sur un an sous l'effet de la contraction des importations (19 475 tonnes) et de la croissance des exportations (14 990 tonnes).

Malgré la baisse de la production, le chiffre d'affaires pour le poireau progresse fortement sur l'ensemble de la campagne, après le recul en 2017, grâce à la hausse des cours : + 31 % sur un an et + 26 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (*graphique 5*).

Endive : des prix à la production en hausse et des récoltes en baisse en 2018-2019

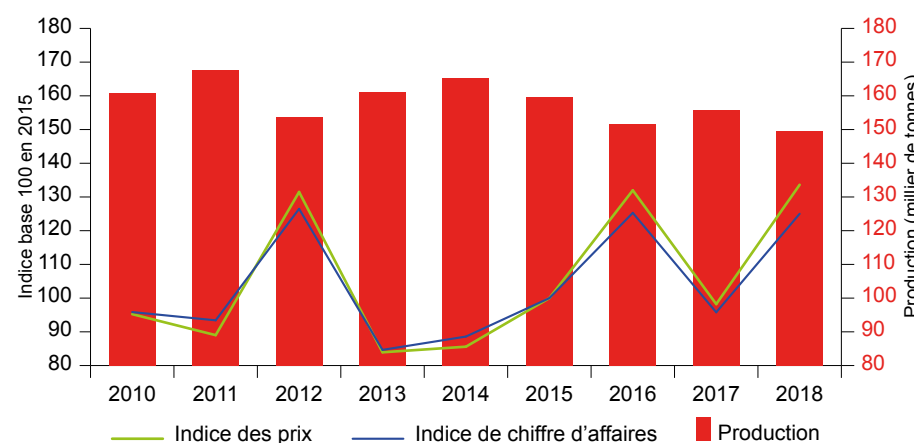
En 2018, les surfaces en racines d'endives reculent de 2,5 % sur un an après deux années de relative stabilité. Pénalisée également par la sécheresse des sols au cours de l'été 2018, la production de racines d'endives (287 900 tonnes sur la période de mai à octobre 2018) est en retrait de 5 % sur un an tout en progressant par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Dans le bassin Nord, principale zone de production, les racines souffrent particulièrement de la chaleur estivale. En conséquence, la production de chicons d'endives pour la campagne 2018-2019 (135 000 tonnes au niveau national, de septembre 2018 à avril 2019), se replie pour la 3^e année consécutive, avec une baisse de 3 % sur un an et de 12 % par rapport à la moyenne 2013-2017. On note également un changement de segmentation de la production vers des endives de plus petit calibre, ce qui a pour effet de réduire les tonnages.

Graphique 4
Carotte en frais : forte croissance du chiffre d'affaires en 2018-2019



Source : Agreste

Graphique 5
Poireau : en 2018-2019, un chiffre d'affaires qui augmente avec la hausse des cours



Source : Agreste

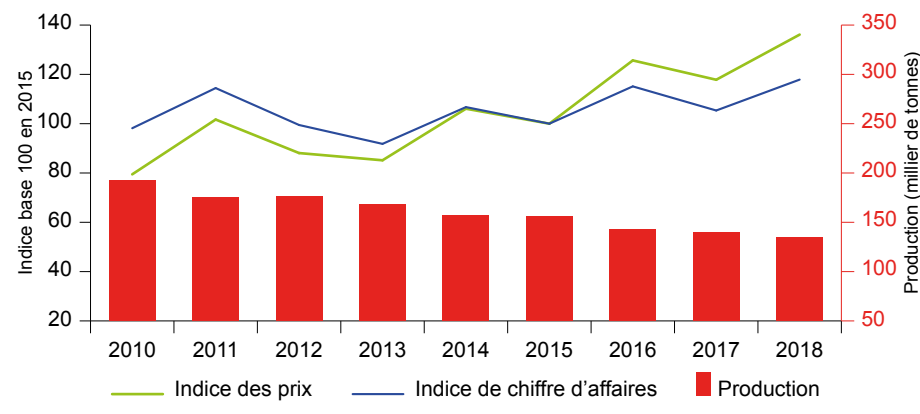
En début de campagne, avec les retards pris lors de l'arrachage des racines, la production de chicons d'endives est essentiellement issue du stock de report de la précédente campagne. Avec des volumes en recul à cette période, les prix à la production des chicons d'endives sont fermes. Au moment de la reprise des arrachages en janvier 2019, l'offre s'étoffe mais, face à une demande insuffisante, les prix s'orientent à la baisse. La dynamique de consommation s'essouffle un peu plus avec les conditions printanières exceptionnelles de février et mars et les cours se retrouvent au niveau de la moyenne 2013-2017. Sur les neuf premiers mois de la campagne, et malgré une retombée début 2019, les cours sont très soutenus, supérieurs de 16 % à ceux de la campagne précédente et de 27 % à la moyenne sur les cinq dernières campagnes.

Sur les huit premiers mois de la campagne 2018-2019, le solde du commerce extérieur de chicons reste excédentaire (+ 6 994 tonnes), tout en se contractant de 2 % par rapport à 2017-2018 sous l'effet d'exportations en repli de 3 % (11 725 tonnes), malgré des importations en baisse de 3 % (2 483 tonnes).

Sur la période de septembre 2018 à avril 2019, le chiffre d'affaires pour l'endive augmente par rapport à 2017-2018 et à la moyenne 2013-2017 (respectivement + 12 et + 14 %), grâce à des prix fermes, en dépit de la baisse de production (graphique 6).

Graphique 6

Endive : à trois mois de la fin de campagne 2018-2019, un chiffre d'affaires tiré vers le haut par les prix



Source : Agreste

Chou-fleur : hausse des cours relativement faible et repli de la production

Pour la campagne 2018-2019, qui s'étend de juin 2018 à mai 2019, la production de choux-fleurs (239 300 tonnes) est en léger repli par rapport à la campagne précédente (- 2 %), alors que les surfaces sont étales. Le recul de la production est plus marqué par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (- 11 %). La baisse a lieu essentiellement dans le bassin Nord (- 10 % sur un an), la production en Bretagne, qui concentre plus de 80 % des superficies nationales, étant restée stable.

En début de campagne 2018-2019, le chou-fleur pâtit des conditions sèches et les volumes récoltés se réduisent. Les cours à la production sont alors bien orientés. À l'automne 2018, la reprise de la production, notamment en Bretagne, tire les prix à la baisse tandis que la consommation manque de dynamisme. La météo exceptionnelle en février et mars favorise la hausse des récoltes et les cours s'établissent alors en-dessous de la moyenne 2013-2017. Les marchés intérieur et européen soutiennent les prix tout au long de la campagne, particulièrement en janvier. Sur l'ensemble de la campagne 2018-2019, les prix progressent de 2 % par rapport à 2013-2017 et de 4 % par rapport à la campagne précédente. Le chou-fleur est toutefois le légume d'hiver dont l'augmentation

des cours est la plus faible lors de la campagne 2018-2019.

Sur l'ensemble des onze premiers mois de campagne 2018-2019, l'excédent commercial en chou-fleur (+ 65 600 tonnes y compris brocoli) progresse de 18 % sur un an, sous l'effet de la bonne tenue des exportations (+ 13 %, à 122 000 tonnes) et malgré une hausse des importations (+ 14 %, à 52 600 tonnes).

Bien que dans des proportions moins importantes que pour les autres légumes d'hiver, le chiffre d'affaires progresse (+ 2 %), la légère baisse de la production étant plus que compensée par la hausse des prix. Le chiffre d'affaires se replie toutefois de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (graphique 7).

Chicorée d'hiver : croissance de la production malgré des conditions météo peu favorables

La production de chicorée pour la campagne d'hiver 2018-2019 (d'octobre 2018 à avril 2019) progresse (+ 5 % par rapport à l'année dernière), l'un des rares légumes d'hiver avec la laitue dont la production augmente, tout en se repliant de 3 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Les surfaces diminuent de 3 % sur un an et par rapport à la moyenne 2013-2017, essentiellement celles destinées à la variété scarole.

La campagne d'hiver 2018-2019 débute avec des cours à la production très fermes en octobre 2018, les cultures ayant été affectées par les épisodes caniculaires de l'été 2018. Jusqu'en janvier 2019, les cours restent bien orientés dans un contexte d'offre en repli sur un an. Malgré une inflexion à la baisse en fin de campagne, les prix 2018-2019 sont relativement stables sur l'ensemble de la campagne, progressant de 12 % sur un an et de 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Sur la campagne d'hiver, le déficit du commerce extérieur (- 17 900 tonnes) se réduit de 6 % sur un an sous l'effet du recul sensible des importations

(29 770 tonnes), bien que les exportations (8 700 tonnes) soient également en retrait (- 20 % sur un an).

Avec la croissance de la production et des cours sur la campagne 2018-2019, le chiffre d'affaires pour la chicorée s'accroît sur la totalité de la campagne (de mai 2018 à avril 2019) : + 15 % par rapport à 2017-2018 et + 7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (*graphique 8*).

Laitue d'hiver : production en légère hausse dans un contexte de baisse des surfaces

Pour la campagne d'hiver 2018-2019, qui s'étend d'octobre 2018 à avril 2019, la production de laitues s'accroît légèrement par rapport à 2017-2018 (+ 1 %), après être tombée à un niveau historiquement bas la campagne précédente, et bien que les superficies nationales soient en baisse (- 8 % sur un an). Cependant, la production diminue de plus d'un tiers par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. En période hivernale, les récoltes des bassins Nord et Ouest sont minoritaires et durent moins longtemps que dans le principal bassin producteur, le Sud-Est.

En octobre, la campagne d'hiver démarre avec des cours très fermes. Les cultures souffrent, d'une part, d'épisodes pluvieux propices au développement du mildiou de la laitue (*brémia*) dans certaines régions, et d'autre part, de la sécheresse à l'origine d'une baisse des rendements et des calibres qui favorise l'augmentation des prix. Les cours repartent à la baisse en fin de campagne avec le manque de dynamisme de la consommation provoqué par le redoux de février. Sur l'ensemble de la campagne hivernale, les prix s'établissent en hausse de 38 % par rapport aux prix de 2017-2018 et de 10 % par rapport à la moyenne 2013-2017.

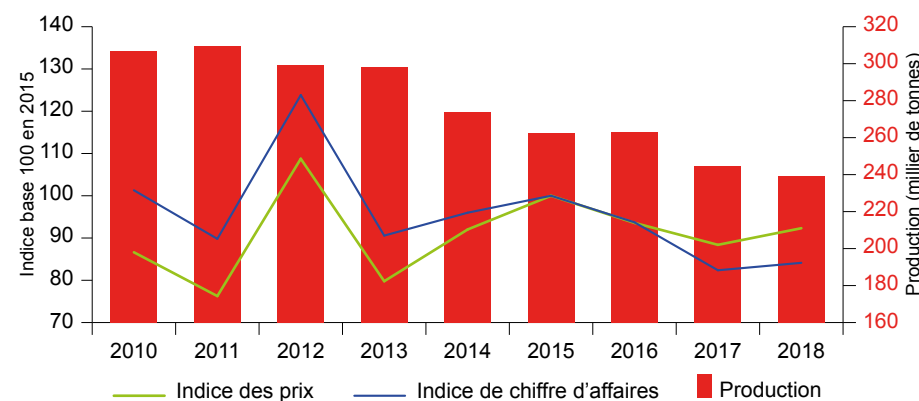
Le déficit du commerce extérieur (- 45 440 tonnes) se creuse de 12 % sur l'ensemble de la campagne d'hiver 2018-2019. Les importations (88 150 tonnes) progressent de 5 % sur un an tandis que les exportations (19 350 tonnes) fléchissent de 4 %.

La stabilité de la production et la fermeté des prix sur la totalité de la campagne (de mai 2018 à avril 2019) sont à l'origine de l'augmentation du chiffre d'affaires de 36 % par

rapport à la précédente campagne. Le chiffre d'affaires reste toutefois en retrait par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (*graphique 9*).

Graphique 7

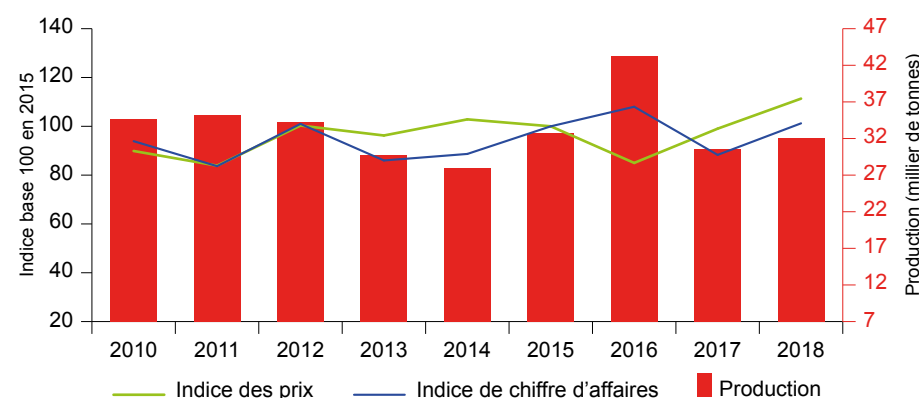
Chou-fleur : légère progression du chiffre d'affaires grâce à l'augmentation des prix



Source : Agreste

Graphique 8

Chicorée d'hiver : production, prix et chiffre d'affaires en progression

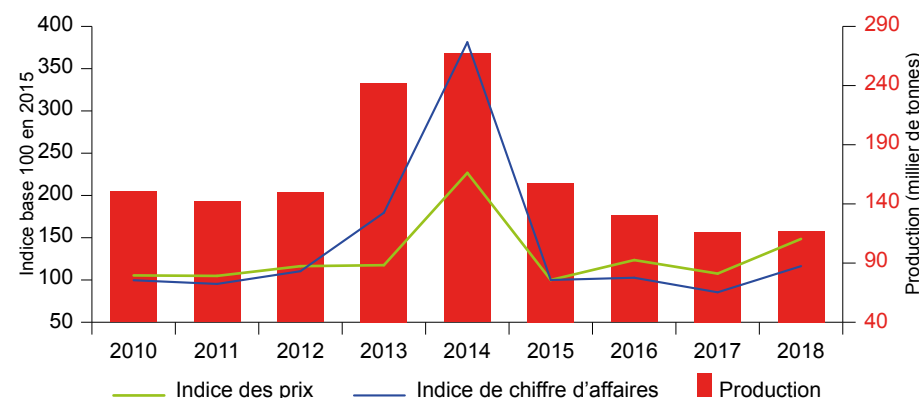


Période : mai à avril pour l'indice de chiffre d'affaires et pour l'indice de prix.

Source : Agreste

Graphique 9

Laitue d'hiver 2018-2019 : stabilité de la production mais augmentation des prix et du chiffre d'affaires



Période : mai à avril pour l'indice de chiffre d'affaires et pour l'indice de prix.

Source : Agreste

Sources, définitions et méthodes

Sources

- Relevés de températures et de précipitations : Météo-France
- Prévisions de production issues de l'enquête de conjoncture légumes : Agreste
- Données historiques sur la production : Statistique Annuelle Agricole : Agreste
- Indice des prix à la production des fruits et légumes frais : Agreste, Réseau des nouvelles des marchés
- Indice de chiffre d'affaires : Agreste
- Données de commerce extérieur : DGDDI (Douanes)

Définitions

- Les normales saisonnières sont les moyennes sur la période 1981-2010 des hauteurs de précipitations et des températures moyennes mensuelles.
- Les moyennes 2013-2017 sont calculées à partir des données de la Statistique Annuelle Agricole
- Ippap : Indice des prix des produits agricoles à la production
- Indice de chiffre d'affaires cumulé : chiffre d'affaires cumulé depuis le 1^{er} mois de campagne jusqu'au dernier mois de campagne ou mois disponible au moment de la rédaction de la synthèse
- Indice de prix moyen : prix moyen sur la période allant du 1^{er} mois de campagne jusqu'au dernier mois de campagne ou mois disponible au moment de la rédaction de la synthèse
- Solde des échanges extérieurs = Exportations – Importations

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Disar » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Légumes » pour les publications Agreste Conjoncture
- Lien : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/legumes/>

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- Infos rapides Légumes, juin 2019
- « Légumes d'été : en 2018, des récoltes de légumes d'été en repli et des prix à la production plutôt en hausse », Synthèses Légumes n° 2018/333, octobre 2018
- « Légumes d'hiver : en 2017-2018, un recul général du chiffre d'affaires des légumes d'hiver, pénalisé par la baisse des récoltes et une nette dégradation des cours », Synthèses Légumes n° 2018/328, juin 2018



En 2018, la production française de bovins finis en légère hausse sur un an

En 2018, la production française de bovins finis augmente de 0,2 % en têtes et de 1,7 % en poids. La production de vaches s'accroît, compensant le repli de celle de bovins mâles. La production de veaux de boucherie continue quant à elle de reculer. À l'exception des veaux de boucherie, les cours des bovins finis se maintiennent proches de ceux de 2017, tout en restant en retrait par rapport à la moyenne 2013-2017. Les exportations de broutards fléchissent légèrement, en hausse vers l'Italie et l'Algérie mais en recul vers l'Espagne, second partenaire commercial de la France. La demande extérieure se recentre sur les bovins mâles lourds. Les cours des broutards restent élevés. Le déficit du commerce extérieur de viande bovine se dégrade tandis que la consommation apparente de viande augmente.

En 2018, hausse de la production de bovins finis

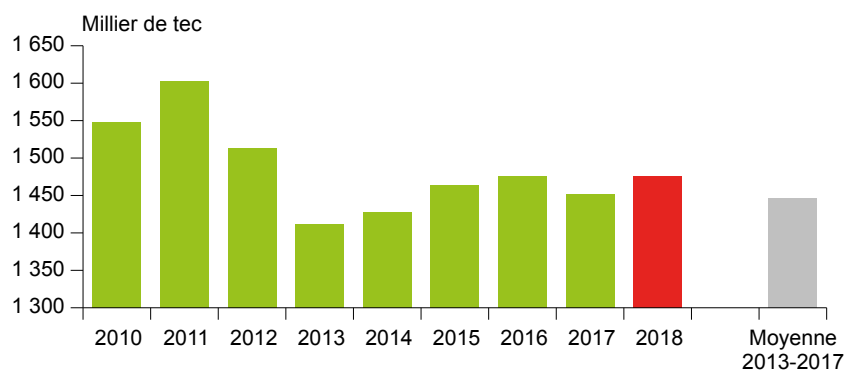
En 2018, la production française totale de bovins finis repart à la hausse après le creux de 2017 (+ 0,2 % en têtes et + 1,7 % en poids par rapport à 2017), retrouvant quasiment son niveau de 2016 (*graphique 1*). Par rapport à la moyenne 2013-2017, la hausse est plus importante en poids (+ 2,1 %) qu'en têtes (+ 0,1 %) grâce à une hausse du poids moyen sur la période.

Sur un an, la production totale de bovins finis augmente en poids, sous l'effet de la hausse de la production de vaches qui fait plus que compenser le repli des productions de veaux de boucherie et de bovins mâles (*tableau 1*). En poids,

les vaches représentent 41 % de la production totale de bovins finis, contre 31 % pour les bovins mâles et 12 % pour les veaux de boucherie.

Graphique 1

En 2018, après le creux de 2017, la production de bovins finis retrouve le niveau de 2016



Source : Agreste

Tableau 1

En 2018, une production de bovins finis en hausse sur un an, en poids et en têtes

	Abattages			Exportations d'animaux finis			Importations d'animaux finis			Production de bovins finis		
	2018	2018/2017	2018/ moyenne 2013-2017	2018	2018/2017	2018/ moyenne 2013-2017	2018	2018/2017	2018/ moyenne 2013-2017	2018	2018/2017	2018/ moyenne 2013-2017
	millier de têtes	%		millier de têtes	%		millier de têtes	%		millier de têtes	%	
Total bovins	4 668	0,7	0,5	56	-9,4	-12,1	40	77,7	31,4	4 684	0,2	0,1
Veaux de boucherie	1 257	0,6	-1,5	16	-10,4	14,3	38	119,0	91,5	1 235	-1,1	-2,8
Gros bovins	3 412	0,7	1,3	40	-9,0	-19,2	3	-50,4	-75,2	3 449	0,7	1,2
Gros bovins femelles	2 308	2,1	5,7	11	21,0	36,3	1	-4,9	-77,4	2 318	2,2	6,0
Vaches	1 691	2,0	5,7	6	32,9	91,2	1	-4,5	-77,2	1 697	2,1	6,1
Génisses	616	2,6	5,8	5	7,8	-2,0	0	-80,0	-97,0	621	2,7	5,8
Gros bovins mâles	1 104	-2,1	-7,0	29	-16,7	-29,9	2	-60,7	-73,9	1 132	-2,3	-7,4
	millier de tec	%		millier de tec	%		millier de tec	%		millier de tec	%	
Total bovins	1 467	1,6	2,1	11	-17,0	-22,7	2	-71,6	-0,7	1 476	1,7	2,1
Veaux de boucherie	180	0,9	0,8	2	-9,8	13,3	4	144,6	0,9	178	-0,4	0,0
Gros bovins	1 287	1,7	2,3	9	-18,5	-27,6	1	-52,8	-0,7	1 295	1,6	2,1
Gros bovins femelles	832	2,9	6,9	2	16,1	24,3	0	-2,8	-0,7	835	3,0	7,0
Vaches	610	2,6	6,7	1	21,2	66,7	0	-2,5	-0,7	611	2,7	6,9
Génisses	223	3,7	7,4	1	9,3	-9,7	0	-70,3	-0,9	224	3,7	7,3
Gros bovins mâles	454	-0,5	-5,2	6	-26,6	-37,4	0	-63,7	-0,7	460	-0,8	-5,7

Sources : Agreste BDNI - Traitement SSP, DGDDI (Douanes)

En 2018, reprise des abattages de vaches dans un contexte de disponibilités fourragères limitées

En 2018, le volume total d'abattages de vaches repart à la hausse (+ 2 % sur un an), après un léger ralentissement l'année précédente. La répartition entre vaches laitières et vaches allaitantes évolue peu : la part des vaches laitières représente 54 % des abattages totaux en 2018, contre 55 % en 2016, et se rapproche

des niveaux d'avant la crise laitière de 2013 (*graphique 2*).

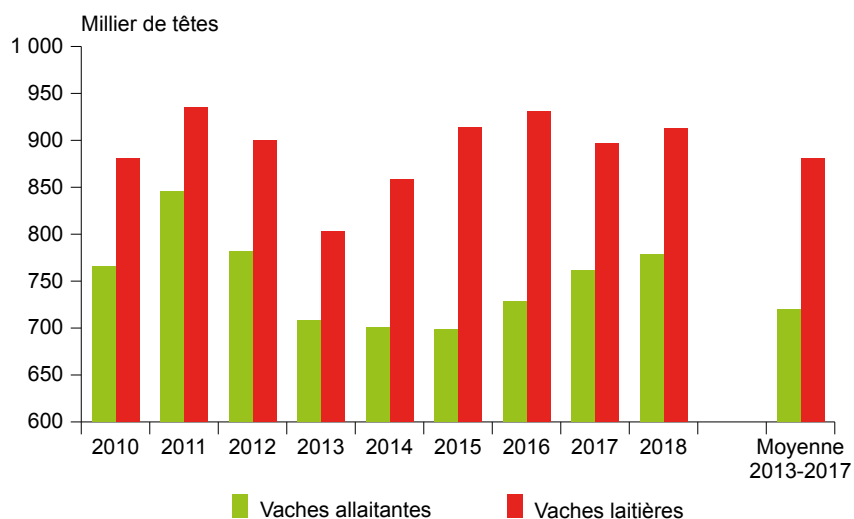
En 2018, les abattages de vaches laitières augmentent de 1,8 % en têtes sur un an, après avoir reculé entre 2016 et 2017 (- 3,7 %). Cette hausse est surtout marquée de juin à octobre et résulte de la sécheresse estivale. Les éleveurs ajustent leur cheptel aux faibles disponibilités fourragères. Dès le mois de juillet, les animaux sont moins bien finis, le poids-carcasse

des animaux abattus baisse. La présence dans les exploitations de génisses laitières en nombre suffisant permet toutefois de limiter les effets de l'accroissement des abattages sur le potentiel de production laitière des exploitations. Fin 2018, avec 3,5 millions d'animaux, les effectifs de vaches laitières présents dans les exploitations se replient de 1,3 % par rapport à 2017.

En 2018, pour la troisième année consécutive, les abattages de vaches allaitantes progressent, après avoir été stables entre 2013 et 2015. Ils dépassent de 2,2 % leur niveau de 2017 et de 8 % celui de la période 2013-2017. Sur les premiers mois de l'année 2018, ils se situent nettement au-dessus des abattages de 2017 pour ensuite reculer légèrement par rapport au niveau élevé de 2017. Cette croissance des abattages est la conséquence de la décapitalisation du cheptel allaitant entamée en 2016 et qui se poursuit en 2018. Elle est, là aussi, permise par la présence de génisses en nombre suffisant dans les exploitations pour préserver les capacités de production. Fin 2018, les effectifs de vaches allaitantes dépassent les 4 millions de têtes et sont inférieurs de 1,4 % au niveau de 2017.

Graphique 2

En 2018, les abattages de vaches laitières repartent à la hausse alors que ceux de vaches allaitantes continuent d'augmenter



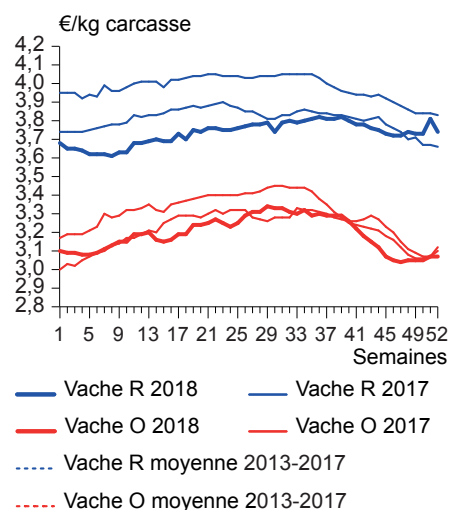
Source : Agreste BDNI - Traitement SSP

Les cours des vaches se replient sur un an

En 2018, le cours moyen des vaches laitières de type « O » se situe en deçà du cours de 2017 (*graphique 3*). Durant toute l'année, il se maintient relativement proche du niveau de 2017. Sur les mois d'octobre et novembre (semaines 40 à 48), il baisse toutefois de façon plus importante, compte tenu de l'offre abondante de vaches de réforme sur le marché. Le repli des abattages en fin d'année se traduit par une remontée des cours.

Les cours des vaches de type « R » pâtissent plus nettement de l'accélération des abattages de vaches allaitantes sur la première moitié de l'année et de la présence sur les étals d'une offre importante de viande de vaches laitières. À compter de la semaine 48 (fin novembre), ils se redressent pour dépasser les cours de 2017. Sur l'ensemble de l'année, ils sont néanmoins en repli sur un an et par rapport à la moyenne 2013-2017.

Graphique 3
En 2018, les cours des vaches en retrait par rapport à la moyenne quinquennale



Source : FranceAgriMer

En 2018, nouvelle baisse de la production de bovins mâles finis

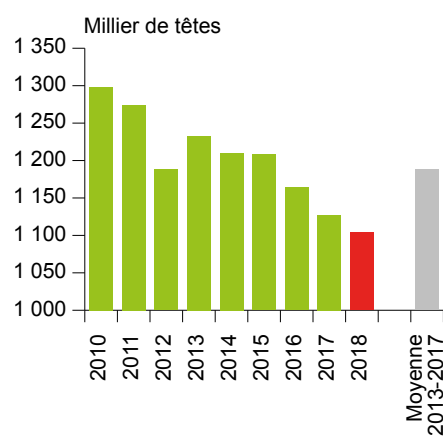
En 2018, la production française de mâles finis recule de 2,3 % en têtes dans un contexte de baisse, depuis 2012, des effectifs de bovins mâles présents dans les exploitations. Au 1^{er} janvier 2019, les effectifs des seuls

mâles âgés de moins d'un an (hors veaux de boucherie) diminuent de 1 % par rapport aux effectifs présents au 1^{er} janvier 2018.

En 2018, les abattages de bovins mâles se replient de nouveau en têtes (- 2 % sur un an), dans la continuité des baisses enregistrées depuis 2013 (*graphique 4*). Par rapport à la moyenne 2013-2017, le recul dépasse les 7 %. L'augmentation du poids moyen, + 1,7 % sur un an et + 1,9 % par rapport à la moyenne 2013-2017, permet néanmoins de compenser la diminution du nombre d'animaux disponibles. Ainsi, en volume, le repli des abattages de bovins n'est plus que de 0,5 % sur un an et de 5,2 % par rapport à la moyenne 2013-2017.

Toujours peu importante, la demande extérieure en bovins mâles finis continue de reculer. Avec 30 000 animaux, les exportations de cette catégorie d'animaux baissent de 17 % sur un an. De plus, elles se recentrent sur l'UE, compte tenu du repli des ventes vers l'Algérie (1 200 animaux exportés en 2018 après 9 600 têtes en 2017).

Graphique 4
En 2018, nouveau recul des abattages de bovins mâles

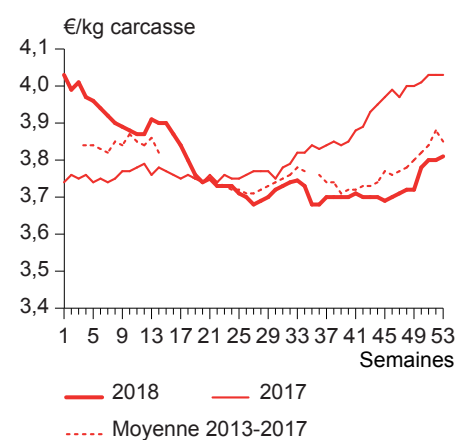


Source : Agreste

En 2017, les cours des bovins mâles avaient terminé l'année à des niveaux élevés, nettement supérieurs aux cours des années précédentes, bénéficiant du manque d'animaux dans les exploitations (*graphique 5*). De janvier à mi-mai 2018 (semaine 20), ils diminuent fortement tout en restant au-dessus des cours de 2017.

À compter de la seconde semaine du mois de mai (semaine 19), ils passent en deçà du niveau de 2017 et des cours moyens sur la période 2013-2017. Malgré le manque d'animaux dans les exploitations, le marché des jeunes bovins se retrouve en concurrence avec la viande de vaches, issue en particulier de laitières, qui pèsent sur les cours. En outre, les animaux abattus sont plus lourds et viennent accroître l'offre de viande déjà existante sur le marché, toutes catégories confondues. À partir de la fin de l'année, la baisse des disponibilités en viande de vache favorise la remontée des cours qui reste néanmoins limitée. Sur l'ensemble de l'année, à 3,79 €/kg carcasse, le cours des jeunes bovins est inférieur de 3 cts/kg au cours moyen de 2017.

Graphique 5
En 2018, les cours des bovins mâles tirés à la hausse par le manque de disponibilités au 1^{er} semestre puis proches de la moyenne quinquennale au 2^d



Source : FranceAgriMer

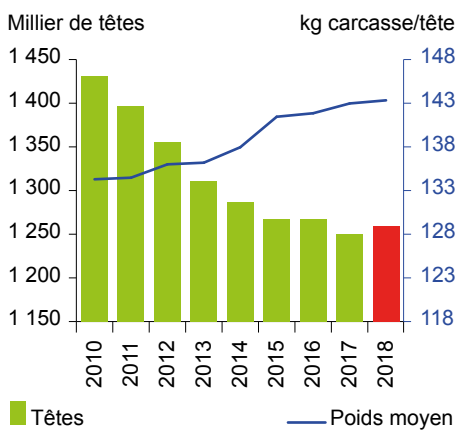
En 2018, la production de veaux de boucherie en léger repli en poids

En 2018, avec plus de 1,2 million de têtes, la production de veaux de boucherie recule en France, sur un an (- 1,1 %) et par rapport à la production moyenne de 2013-2017 (- 2,7 %). En tec, la baisse est moins marquée (- 0,4 % sur un an).

Les abattages de veaux augmentent de 0,6 % en têtes, rompant ainsi avec la baisse tendancielle constatée depuis 2010 (*graphique 6*). Le poids moyen

des animaux abattus se maintient entre 2017 et 2018, contrairement à la période 2014 à 2017. Cette hausse des abattages s'explique vraisemblablement par la reprise d'un outil industriel français par un opérateur d'un pays frontalier qui vient faire abattre ses animaux en France. Ainsi, en l'absence de ces animaux, les abattages de veaux nés et abattus en France auraient continué de diminuer.

Graphique 6
En 2018, légère croissance des abattages de veaux de boucherie en têtes



Source : Agreste

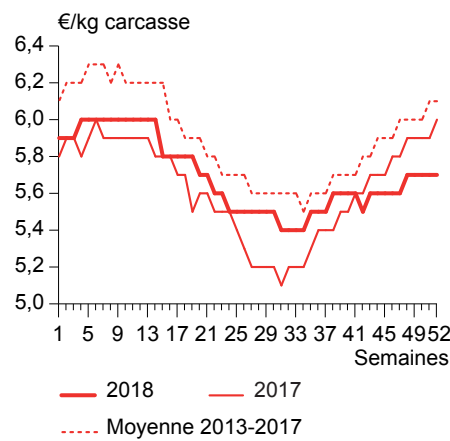
Les veaux de boucherie constituent la seconde catégorie de bovins finis exportés, après les bovins mâles. En 2018, les exportations de veaux de boucherie reculent de 10 % sur un an par rapport à des volumes qui restent peu importants.

Parallèlement, les importations de veaux de boucherie finis doublent par rapport à 2017. La part des veaux de boucherie importés des Pays-Bas, principal partenaire de la France depuis plusieurs années, continue de s'éroder. En revanche, la Belgique devient le principal fournisseur de veaux finis abattus en France ; la viande est ensuite réexportée.

Jusqu'en septembre 2018, les cours des veaux de boucherie se situent au-dessus des niveaux de 2017 (graphique 7). À compter de mi-octobre (semaine 42), ils cessent leur progression saisonnière pour rester relativement atones jusqu'à la fin de l'année 2018 et inférieurs aux niveaux de 2017. En moyenne sur l'année à

5,71 €/kg carcasse, le cours dépasse de 2,2 % le niveau bas de 2017. Il reste néanmoins loin du prix moyen 2013-2017, à 5,9 €/kg carcasse.

Graphique 7
En 2018, les cours des veaux de boucherie se redressent par rapport à 2017, sauf en fin d'année



Source : FranceAgriMer

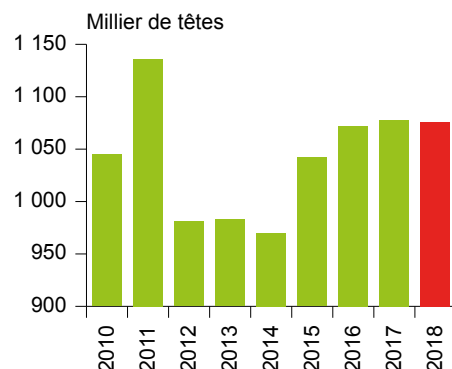
Outre la production de bovins finis abattus sur le territoire français, des bovins maigres appelés broutards sont exportés pour être engraisés ou élevés dans d'autres pays.

En 2018, léger repli des exportations de broutards

En 2018, les exportations de broutards fléchissent légèrement sur un an (- 0,2 %), après trois années d'embellie, dans un contexte de baisse

des disponibilités d'animaux dans les exploitations (graphique 8).

Graphique 8
En 2018, les exportations de bovins maigres se maintiennent

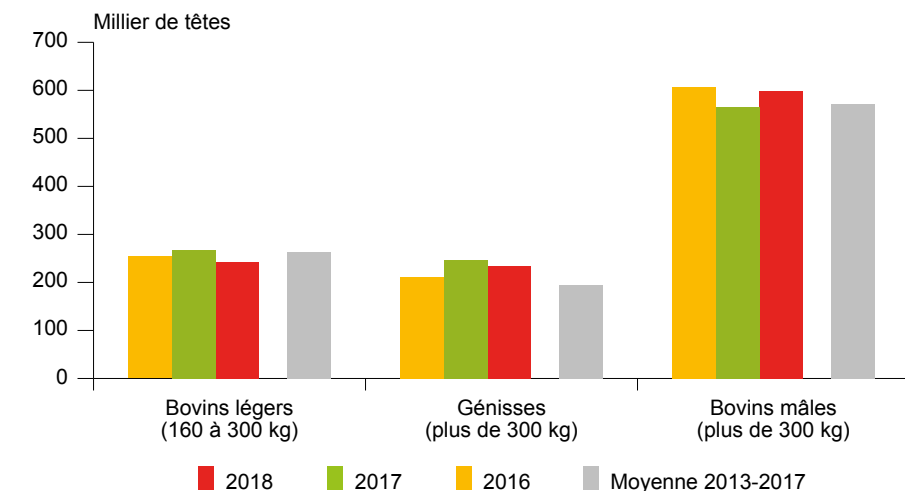


Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Le marché des bovins maigres regroupe deux types d'animaux : les broutards légers dont le poids vif est compris entre 160 et 300 kg et les broutards de plus de 300 kg vif (broutards lourds), mâles ou femelles (génisses).

Avec 56 % de l'ensemble des bovins exportés en 2018, les bovins mâles lourds dominent traditionnellement le marché français (graphique 9). Après le creux de 2017, les exportations de ces animaux repartent à la hausse (+ 6 % par rapport à 2017). Cette croissance permet de compenser la baisse des ventes de broutards légers et de génisses. En hausse depuis 2014, les exportations de génisses

Graphique 9
En 2018, reprise des ventes de broutards mâles lourds et recul des autres catégories



Source : DGDDI (Douanes)

reculent de 5 % en 2018. Quant aux ventes de broutards légers, elles diminuent de façon plus importante (- 9 % sur un an), après une demande soutenue les années précédentes.

En 2018, avec 78 % des ventes, le marché italien demeure le principal débouché des broutards français (tableau 2). Les exportations françaises vers la péninsule se maintiennent (+ 0,2 %). Elles se

Tableau 2

En 2018, repli des exportations françaises de broutards au sein de l'UE compensé par une hausse vers les pays tiers

	2018	2018/2017	2018/moyenne 2013-2017
	millier de têtes	%	
UE	1 025	- 1,5	5,6
dont : Italie	836	0,2	6
Espagne	166	- 5,8	16,2
Pays tiers	51	33,7	- 11,8
dont Algérie	31	70	39
Monde	1 076	- 0,2	4,6

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

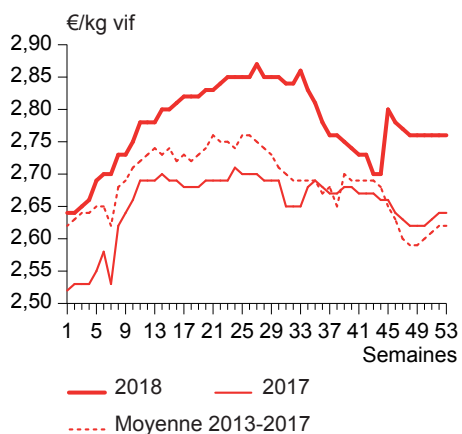
recentrent toutefois vers les ventes de mâles de plus de 300 kg, en hausse de 6 % sur un an, compensant ainsi la baisse des ventes de génisses (- 5 %) et de broutards légers (- 12,5 %). Parmi les ventes de broutards à l'Italie, la proportion de mâles de plus de 300 kg reste majoritaire (61 % des broutards exportés en 2018, contre 58 % en 2017). La baisse des exportations de broutards légers est due au manque d'animaux. Les ventes de broutards (toutes catégories confondues) vers l'Espagne, premier acheteur de broutards légers français avec 55 % des débouchés, se contractent de 6 %, conséquence du repli des exportations de broutards légers (- 9 %).

Avec 5 % des broutards exportés en 2018, la demande en provenance des pays tiers reste modeste. Elle augmente néanmoins de près de 34 % sous l'effet d'une hausse de la demande algérienne qui se porte essentiellement sur les bovins mâles lourds. La France exporte également des broutards vers le Maroc, la Tunisie et le Liban mais les volumes restent peu importants.

En 2018, les cours de broutards restent soutenus, tirés par la demande extérieure et les disponibilités limitées dans les exploitations (graphique 10).

Graphique 10

En 2018, des cours des bovins maigres au-dessus de la moyenne quinquennale



Source : FranceAgriMer

La France exporte également des veaux d'élevage qui sont essentiellement des animaux âgés de moins d'un mois (encadré).

En 2018, nouvelle hausse des exportations de veaux de 3 semaines

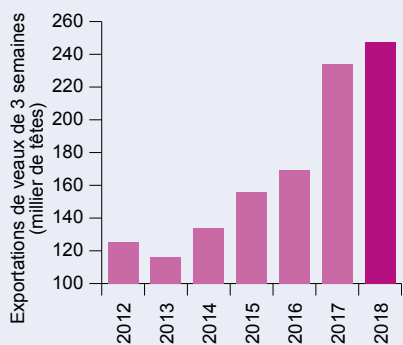
En 2018, les exportations de veaux de 3 semaines (appelés aussi veaux de 8 jours) continuent d'augmenter mais à un rythme plus faible qu'en 2017 : + 5,8 % en têtes contre + 38 % entre 2016 et 2017 (graphique 11). Ces animaux sont expédiés à 95 % vers l'Espagne où ils sont engraisés comme veaux de boucherie puis abattus, la viande étant ensuite

exportée, entre autres, vers le marché turc. Sur les huit premiers mois de l'année, les exportations de veaux de 8 jours dépassent les niveaux élevés de 2017 et de la moyenne 2013-2017. À compter du mois d'août, la dévaluation de la monnaie turque freine les exportations espagnoles de viande vers ce pays, et donc par voie de conséquence, la demande espagnole en veaux de 3 semaines français.

de la demande turque, les exportations vers l'Espagne se contractent, entraînant un repli des cours des veaux de 8 jours. Ainsi, à partir de la fin du mois d'août (semaine 35) et jusqu'à la fin de l'année, les cours chutent, passant sous les niveaux de 2017.

Graphique 11

En 2018, les exportations de veaux continuent d'augmenter

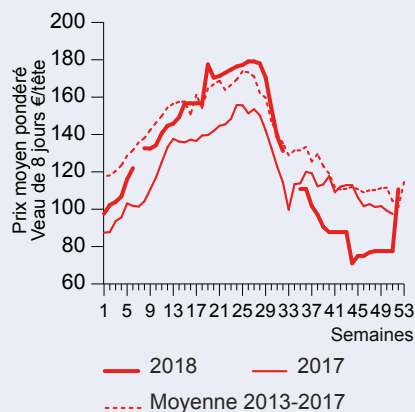


Source : DGDDI (Douanes)

Dans un contexte d'offre limitée en animaux dans les exploitations françaises, l'augmentation de la demande espagnole se traduit par une hausse des cours des veaux de 3 semaines par rapport à 2017 (graphique 12). En moyenne sur l'année 2018, les prix s'établissent ainsi à 126,3 €/tête, dépassant de 5,7 € ceux de 2017. Ils sont en revanche inférieurs de 11 €/tête aux cours moyens de la période 2013-2017. L'évolution des cours en 2018 s'est déroulée en deux temps. Du mois de janvier au mois d'août 2018, les cours sont nettement au-dessus de ceux de 2017, la demande espagnole pesant sur le marché. À partir d'août et de la baisse

Graphique 12

En 2018, des cours des veaux de 8 jours nettement soutenus jusqu'en août puis en net repli

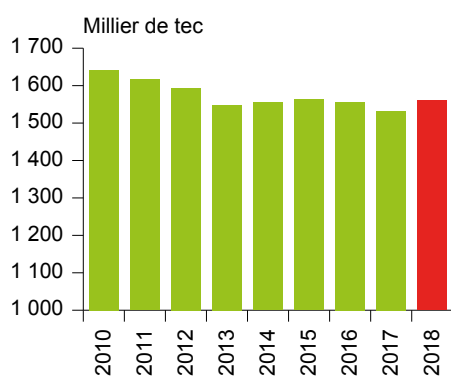


Source : FranceAgriMer

En 2018, la consommation apparente de viande bovine augmente

Après deux années de repli, la consommation apparente de viande bovine en 2018 (*Sources, définitions et méthodologie*) augmente de 1,6 % sur un an et de 2 % par rapport à la consommation moyenne sur la période 2013-2017 (*graphique 13 - tableau 3*).

Graphique 13 En 2018, après deux années de repli, reprise de la consommation apparente de viande bovine



Source : Agreste

Tableau 3 En 2018, reprise de la consommation apparente de viande bovine en France

	2018	2018/2017	2018/moyenne 2013-2017
	millier de tec	%	%
Abattages totaux (a)	1 469	1,6	2,1
Exportations de viande bovine (b)	241	1,3	2,3
Importations de viande bovine (c)	333	2,6	- 4,5
Consommation apparente de viande bovine (a - b + c)	1 560	1,9	0,6

Source : Agreste

Tableau 4 En 2018, des exportations de viande en repli vers l'Italie

	2018	2018/2017	2018/moyenne 2013-2017
	millier de tec	%	%
Monde	241,2	1,3	2,3
Italie	74,5	- 2,5	- 10,5
Allemagne	47,2	0,5	7,2
Grèce	46,3	3,0	- 6,0
Belgique	20,2	21,0	45,0
Royaume-Uni	5,5	- 20,6	10,7
Espagne	4,9	- 19,3	- 4,6
Israël	3,8	86,0	346,0

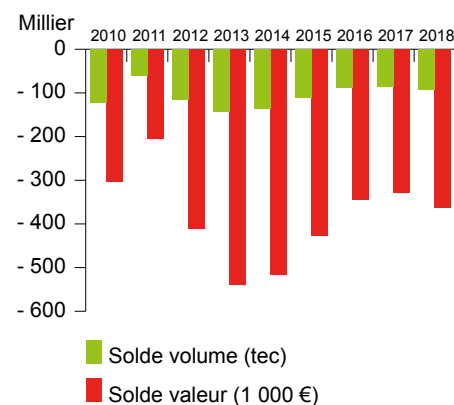
Source : DGDDI (Douanes)

À l'inverse, les achats de viande bovine par les ménages se contractent selon les résultats de l'enquête Kantar Wordlpanel pour FranceAgriMer, de 5,5 % en volume pour la viande de bœuf et de 6,3 % pour la viande de veau. En valeur, les achats augmentent cependant de 0,8 % pour la viande de bœuf et se maintiennent pour le veau.

Les évolutions divergentes entre consommation globale et consommation des ménages peuvent s'interpréter comme une possible hausse de la consommation de viande bovine hors domicile, avec notamment le développement de la consommation de steaks hachés et de burgers.

En 2018, le déficit du commerce extérieur de viande bovine se dégrade légèrement, de - 87 000 tec à - 92 000 tec (*graphique 14*). Il en va de même en valeur, après quatre années d'amélioration : de - 329 million d'€ en 2017, il passe à - 364 million d'€ en 2018.

Graphique 14 En 2018, dégradation du déficit des échanges de viande bovine



Source : Agreste

En 2018, hausse des exportations de viande bovine...

En 2018, les exportations de viande bovine augmentent en volume (+ 1,3 %). En valeur, la croissance est plus marquée (+ 2,8 % sur un an). Au sein de l'UE, le repli des ventes vers l'Italie, principal client de la France est compensé par la hausse des exportations vers la Grèce, l'Allemagne et la Belgique (*tableau 4*). Dans le même temps, le marché israélien s'ouvre aux produits français, permettant ainsi de compenser l'arrêt des ventes vers la Turquie, pourtant très présente en 2017 sur le marché français.

En 2018, 83 % de la viande exportée est fraîche ou réfrigérée, contre 82 % en 2017. Les exportations de viande congelée reculent de plus de 5 %, tandis que celles de viandes fraîches ou réfrigérées augmentent de 2,8 %. La hausse des ventes vers la Belgique et Israël concerne la viande fraîche ou réfrigérée et, dans une proportion moindre, la viande congelée.

... et des importations de viande

En 2018, les importations françaises de viande bovine augmentent en poids (+ 2,7 %) et en valeur (+ 4,8 %) (*tableau 5*). L'évolution est contrastée : hausse des achats en provenance d'Allemagne, d'Italie et du Royaume-Uni mais repli en provenance d'Espagne et de Belgique. Dans le même temps,

Tableau 5
En 2018, des importations de viande bovine en augmentation sur un an

	2017	2017/2016	2017/moyenne 2012-2016
	millier de tec		%
Monde	333,4	2,7	- 4,4
UE	323,0	2,0	- 4,9
dont : Allemagne	58,5	2,1	- 7,9
Belgique	34,9	- 0,8	0,9
Espagne	18,4	- 11,3	- 18,7
Italie	17,8	11,6	- 36,0
Royaume-Uni	12,3	5,4	- 7,11
Pays tiers	10,4	30,1	16,4
dont Brésil	3,3	126,5	64,0

Source : DGDDI (Douanes)

les achats en provenance des pays tiers s'accroissent de 30 %, sous l'effet de l'arrivée de viande en provenance d'Amérique du Sud et plus particulièrement du Brésil dont les ventes ont été multipliées par 2,3 entre 2017 et 2018.

Les importations augmentent de 0,5 % pour la viande fraîche ou réfrigérée et de 4,4 % pour la viande congelée, essentiellement en provenance du Brésil, mais aussi d'Allemagne, de Belgique et d'Italie. En 2018, la viande fraîche (ou réfrigérée) représente plus de 60 % de la viande importée.

Un début d'année 2019 marquée par une baisse de la production de bovins finis

Sur les quatre premiers mois de 2019, la production de bovins finis se replie en têtes, sous l'effet de la contraction des productions de vaches (- 3,5 %) et de bovins mâles (- 1,6 %) et malgré la hausse de la production de veaux de boucherie (+ 3,4 %). La décapitalisation des vaches (allaitantes et laitières) engagée les années précédentes semble prendre fin alors que la production de mâles finis reste limitée par l'insuffisance des disponibilités en bovins mâles. Quant à la production de veaux de boucherie, elle augmente, conséquence

de l'abattage en France, de veaux nés et engraisés dans un autre pays.

Par ailleurs, la hausse des exportations de bovins maigres (+ 2,6 % sur quatre mois) traduit également la concurrence qui existe entre les deux types de débouchés possibles pour les bovins mâles issus des élevages français (engraissement en France ou exportations de bovins maigres). L'Italie (+ 2,2 % sur un an) reste le principal client de la France alors que les ventes vers l'Espagne se replient (- 10 %). L'Algérie multiplie ses achats par deux, semblant confirmer ainsi son intérêt pour les brouards français.

Les cours des vaches se situent au-dessus de 2018 alors que ceux des bovins mâles dépassent, à compter de mi-avril, les niveaux de 2018, après un début d'année en retrait. Les cours des veaux de boucherie, très déprimés, sont nettement en repli sur un an.

Les exportations de viande fléchissent de 1,6 % vers l'UE et de 3,4 % vers les pays tiers, sous l'effet d'une baisse des demandes italienne et tunisienne et malgré une hausse des ventes vers la Belgique et Israël. Les importations de viande, quant à elles, augmentent de plus de 4 %, essentiellement en provenance d'Irlande.

Sources

- Données d'abattages et les effectifs : base de données nationale d'Identification (BDNI) bovine
- Cotations entrée abattoirs et animaux vivants : FranceAgriMer
- Statistiques du commerce extérieur : Douanes (DGDDI)
- Données européennes : Eurostat et DGAGRI

Définitions et méthodes

- **Gros bovin mâle** : bovin mâle abattu et âgé de plus de 8 mois
 - **Veau de boucherie** : bovin abattu et âgé de moins de 8 mois
 - **Vache** : bovin femelle ayant déjà vêlé
 - **Génisse** : femelle de plus de 8 mois n'ayant jamais vêlé
 - **Bovin maigre ou broulard** destiné à être engraisé dans une autre exploitation. Les broulards sont répartis entre broulards légers (de 160 à 300 kg vif) et broulards lourds (plus de 300 kg vif).
- Les **poids** des carcasses sont des poids fiscaux et comprennent les saisies partielles ou totales.

Abattages annuels.

Les données brutes concernant les abattages sont exprimées en nombre (tête) et en poids (tec). Il s'agit des bovins abattus dans les abattoirs publics ou industriels, contrôlés par les services vétérinaires.

Production de bovins finis

La production de bovins finis correspond aux abattages de bovins auxquels on ajoute les exportations de bovins vivants finis et on retranche les importations de bovins vivants finis. La production de bovins finis est calculée pour les différentes catégories de bovins.

Consommation apparente de viande bovine

La consommation calculée par bilan de viande bovine correspond aux abattages totaux de bovins (en tec) auxquels on ajoute les importations de viande bovine et on retranche les exportations de viande bovine.

Les achats de viande bovine par les ménages pour leur consommation à domicile

Les achats de viande bovine observés par Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer reposent sur les relevés d'un panel de consommateurs et concernent uniquement les achats effectués pour leur consommation à domicile. La consommation hors foyer n'est donc pas couverte. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble de la population.

Tonne-équivalent-carcasse (tec)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

Classement des carcasses

Les carcasses sont évaluées selon la grille EUROP sur deux critères : la conformation et l'engraissement.

La conformation correspond au développement musculaire et est évaluée en premier sur une échelle comprenant 5 échelons EUROP : la classe E correspond à un développement musculaire exceptionnel et la classe P à un développement musculaire insuffisant. La définition de la conformation se fait par rapport à des images de références et à des profils musculaires.

La classe « O » est utilisée pour désigner des carcasses dont le développement musculaire est de type moyen et souvent caractéristique des vaches élevées pour la production de lait.

L'engraissement est ensuite exprimé dans une échelle à 5 échelons : la classe 1 correspond à un animal très maigre et la classe 5 à un animal très gras. L'évaluation de l'engraissement se fait principalement en considérant les dépôts de gras sur la cage thoracique.

Pour en savoir plus

- dans la rubrique « Conjoncture - Bulletin » pour les séries chiffrées.
- dans la rubrique « Conjoncture - Animaux de Boucherie-Ovins » pour les publications mensuelles Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Fin 2018, quasi maintien des effectifs de bovins en France », Infos Rapides Cheptel Bovin n° 2019/034 - mars 2019
- « En mai 2018, repli du cheptel bovin français », Infos Rapides Cheptel Bovin n° 2018/154 - octobre 2018
- « En 2017, la production française de bovins finis se replie tandis que les exportations de bovins maigres augmentent », Synthèse Animaux de boucherie n° 2018/329 - juillet 2018



Juillet 2019 - n° 2019/346

[Retour éditorial](#)

Synthèses

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA repart à la hausse, dynamisée par les boissons, les produits transformés à base de fruits et légumes et les produits d'épicerie

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des industries alimentaires et boissons hors tabac (IAA) progresse, après deux trimestres de baisse. Sur un an, elle demeure toutefois en diminution. Toutes les branches sont concernées par le repli sur un an, à l'exception des aliments pour animaux, des autres produits alimentaires et des produits à base de fruits et légumes. La consommation des ménages en produits agroalimentaires recule à nouveau. Pour la première fois depuis le 4^e trimestre 2017, l'excédent commercial des IAA est en hausse en valeur sur un an, grâce au dynamisme des exportations de boissons alcoolisées. La croissance du chiffre d'affaires du secteur se poursuit, sous le double effet de l'augmentation de la production et des prix. L'emploi augmente également.

Définition du périmètre des industries agroalimentaires (IAA) retenu dans l'analyse

Le champ des industries agroalimentaires (IAA) regroupe les industries alimentaires et les fabrications de boissons (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activité productive NAF rév. 2, 2008 de l'Insee). Sauf précision contraire, il ne comprend pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12). Par ailleurs, les données présentées incluent l'artisanat commercial (activités de charcuterie, boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de la boulangerie), mais excluent le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons. Enfin, sauf indication contraire, les évolutions sont calculées à partir de données brutes en glissement annuel, c'est-à-dire en référence à l'année précédente. Les évolutions par rapport au trimestre précédent sont, quant à elles et à l'exception des indices de prix, calculées à partir de données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

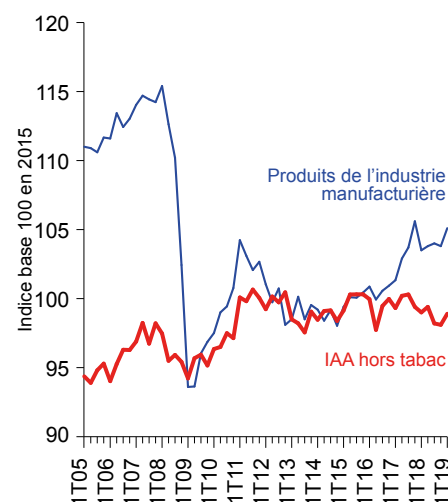
Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA se redresse

Au 1^{er} trimestre 2019, la production des industries alimentaires et boissons progresse (+ 0,8 % en CVS-CJO par rapport au 4^e trimestre 2018), après deux trimestres de baisse. Les fabrications de produits alimentaires comme la production de boissons sont en hausse (graphique 1).

En revanche, la production brute (hors CVS-CJO) des IAA recule sur un an (- 1,3 %), dans un contexte où le 1^{er} trimestre 2019 comporte un jour ouvrable de moins que le 1^{er} trimestre 2018. Le repli résulte d'une part de la diminution de la production des produits alimentaires (- 1,5 %) et, d'autre part, de la stagnation des fabrications de boissons. La production totale des IAA atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 2015 pour un 1^{er} trimestre.

Graphique 1

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA se redresse



Sources : Insee, Agreste - Indice de la production industrielle (Ipi) CVS-CJO

Au 1^{er} trimestre 2019, l'évolution des fabrications de produits alimentaires masque des disparités

Au 1^{er} trimestre 2019, sous l'effet du repli des fabrications de *viandes de boucherie et produits d'abattage* et des *viandes de volailles*, la production de *viande et produits à base de viande*, qui représente un quart de la production des industries alimentaires, recule par rapport au trimestre précédent, prolongeant la tendance à la baisse amorcée au milieu des années 2000 (*encadré Viande*). Les fabrications d'*huiles et graisses végétales et animales* diminuent également par rapport au trimestre précédent ainsi que sur un an, s'établissant à leur plus bas niveau depuis le 4^e trimestre 2013 (*encadré Corps gras*). Concernant les *produits laitiers*, les fabrications diminuent par rapport au trimestre précédent, en lien avec la baisse de la collecte et par rapport au 1^{er} trimestre 2018 (*encadré Industrie laitière*).

À l'inverse, les fabrications de *produits à base de fruits et légumes, d'aliments pour animaux* ainsi que celles des « *autres produits alimentaires* » sont dynamiques (*encadrés*). Cette dernière catégorie inclue les fabrications de sucre, chocolaterie, café, plats préparés, etc. et constitue le deuxième poste le plus important dans la production des IAA, après les viandes.

Les fabrications de *produits de la boulangerie - pâtisserie et pâtes alimentaires* s'accroissent par rapport au trimestre précédent tout en se stabilisant sur un an (*encadré Produits de la boulangerie - pâtisserie et pâtes alimentaires*). Quant aux fabrications de *préparations et conserves à base de poissons et de produits de la pêche* et de *produits du travail des grains et produits amyliacés*, elles augmentent par rapport au trimestre précédent tout en diminuant sur un an.

Au 1^{er} trimestre 2019, la production de boissons se stabilise sur un an

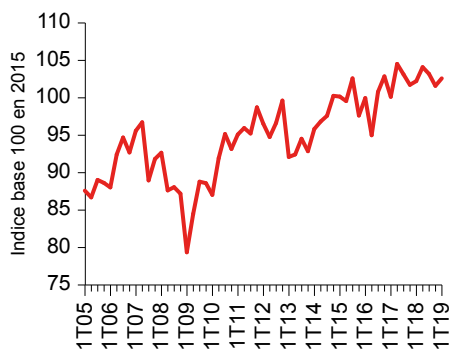
Au 1^{er} trimestre 2019, les fabrications de boissons progressent (+ 2,4 %), après deux trimestres de baisse (*graphique 2*). Pour autant,

l'évolution est marquée, d'une part, par le dynamisme des boissons non alcoolisées et des *boissons alcooliques distillées* et, d'autre part, par le recul des fabrications de *bière*.

Sur un an, la production de boissons se stabilise, la baisse des *productions de boissons alcooliques distillées* et de *bière* ayant été compensée par la hausse des fabrications de *boissons rafraîchissantes*.

Graphique 2

Au 1^{er} trimestre 2019, la production de boissons s'accroît par rapport au 4^e trimestre 2018



Sources : Insee, Agreste - Indice de la production industrielle (Ipi) CVS-CJO

Au 1^{er} trimestre 2019, la consommation des ménages repart à la baisse

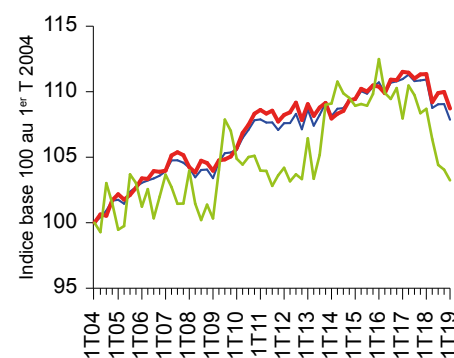
Après avoir été stable au 4^e trimestre 2018, la consommation alimentaire des ménages repart à la baisse au 1^{er} trimestre 2019 (- 1,1 % par rapport au trimestre précédent), d'après les résultats des comptes trimestriels de l'Insee (*graphique 3*). Elle s'inscrit dans le prolongement de la tendance baissière observée depuis la fin du 1^{er} trimestre 2018. La consommation est freinée, d'une part, par la diminution des dépenses en volume que les ménages consacrent aux produits bruts de l'agriculture et de la pêche (fruits et légumes, poissons frais, etc.) (- 0,8 %) et, d'autre part, par le recul de la consommation des denrées alimentaires, boissons et tabac (- 1,1 % en volume).

Sur un an, le repli de la consommation des ménages se poursuit. D'après le Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer, seuls les achats de beurre restent stables. Les quantités de viande achetées par les

ménages pour leur consommation à domicile (viande fraîche, surgelés et charcuterie) se contractent au 1^{er} trimestre 2019 (- 3,5 % sur un an), à l'image de la tendance baissière amorcée à la mi-2013. Toutes les catégories de viande sont concernées par ce repli des achats, notamment le porc (- 1,9 %), le bœuf (- 3,5 %) et le poulet (- 3,1 %). Les quantités achetées de produits laitiers fléchissent également sur un an pour la plupart des produits.

Graphique 3

Au 1^{er} trimestre 2019, les dépenses des ménages en produits agroalimentaires reculent en volume



— Dépenses en denrées alimentaires, boissons, tabac
— Dépenses en produits de l'agriculture, sylviculture, pêche
— Dépenses totales

Source : Insee, comptes trimestriels (indice CVS-CJO calculé à partir des dépenses de consommation des ménages - volumes aux prix de l'année précédente chaînés, base 2014)

Au 1^{er} trimestre 2019, l'excédent commercial en valeur des IAA renoue avec la hausse sur un an, grâce aux boissons

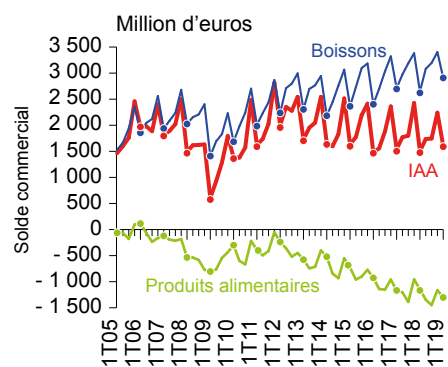
Au 1^{er} trimestre 2019, l'excédent commercial en valeur des IAA progresse sur un an (+ 6,9 %), pour la première fois depuis le 4^e trimestre 2017, grâce à une hausse des exportations, en particulier de boissons, supérieure à celle des importations.

L'excédent des boissons augmente sur un an pour le quatrième trimestre consécutif, s'établissant à 2,9 milliards d'euros, soit au plus haut niveau jamais atteint pour un 1^{er} trimestre (*graphique 4*). Cela en fait le principal contributeur à l'amélioration de l'excédent global. Toutes les

boissons participent à la croissance du solde, à l'exception des *boissons rafraîchissantes*.

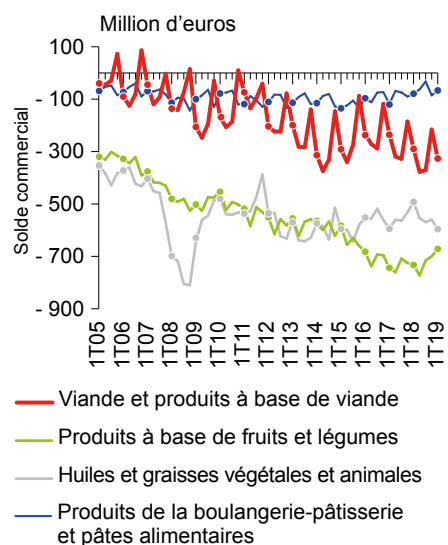
A contrario, le déficit commercial des produits alimentaires se creuse sur un an pour le quatrième trimestre consécutif. Cette dégradation s'explique principalement par l'aggravation des déficits des *préparations et conserves à base de poisson et produits de la pêche, des huiles et graisses végétales et animales et des viandes et produits à base de viande* (graphique 5).

Graphique 4
Au 1^{er} trimestre 2019, l'excédent commercial des IAA est en hausse sur un an



Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

Graphique 5
Au 1^{er} trimestre 2019, aggravation sur un an des déficits, à l'exception des produits à base de fruits et légumes et des produits de la boulangerie-pâtisserie, pâtes alimentaires



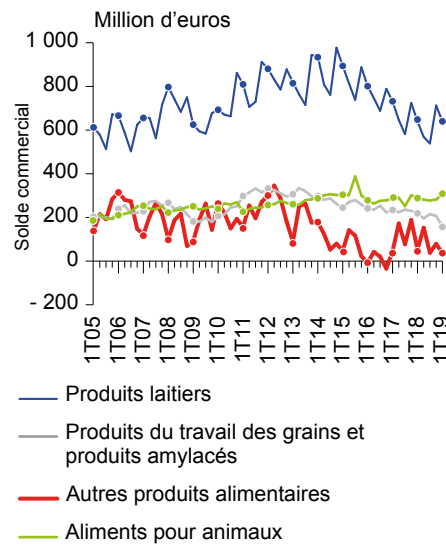
Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

En revanche, grâce à une hausse des exportations et une baisse des importations, le déficit commercial des *produits à base de fruits et légumes* se réduit sur un an, comme au trimestre précédent.

Les soldes commerciaux traditionnellement excédentaires se réduisent

Les excédents de la plupart des produits alimentaires se réduisent, à l'exception de celui des *aliments pour animaux* qui rebondit sur un an après un trimestre de baisse, et de l'excédent commercial des *produits laitiers* qui se stabilise (graphique 6). L'excédent des *autres produits alimentaires* se dégrade, suite au repli des exportations, les importations étant demeurées stables. Quant à celui des *produits du travail des grains et produits amylicés*, il se contracte pour le deuxième trimestre consécutif, retrouvant la tendance baissière observée sur un an depuis 2014.

Graphique 6
Au 1^{er} trimestre 2019, baisse sur un an des excédents, à l'exception des aliments pour animaux



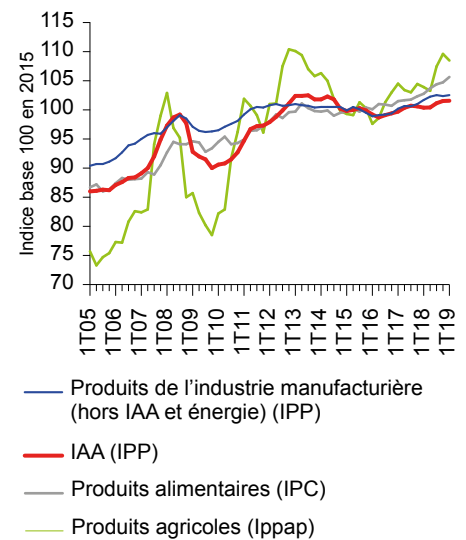
Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

Au 1^{er} trimestre 2019, la hausse des prix à la production des IAA s'accélère sur un an

Au 1^{er} trimestre 2019, la hausse des prix à la production des IAA, amorcée au 1^{er} trimestre 2017, se poursuit sur un an (+ 1,2 %), en raison de la hausse des prix des

produits alimentaires et de celle des boissons (graphique 7). Ces hausses s'inscrivent dans un contexte de progression plus marquée des prix à la production des produits agricoles (+ 4,4 % sur un an).

Graphique 7
Au 1^{er} trimestre 2019, la hausse des prix à la production des IAA s'accélère sur un an



Source : Insee - Indice brut des prix à la production pour le marché français, prix de marché (IPP), indice de prix des produits agricoles à la production (Ippap) et indice de prix à la consommation (IPC) - Indice brut

Tous les prix augmentent, sauf pour les *préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche, les produits de la boulangerie pâtisserie et pâtes alimentaires* et les *autres produits alimentaires*.

L'augmentation des prix des *huiles et graisses végétales et animales* est soutenue, tout comme celle des *aliments pour animaux*. Les prix à la production des *viande et produits à base de viande* sont stables, après trois trimestres de baisse. Les prix à la production des *produits de la boulangerie pâtisserie et pâtes alimentaires* fléchissent pour la première fois depuis le 4^e trimestre 2016.

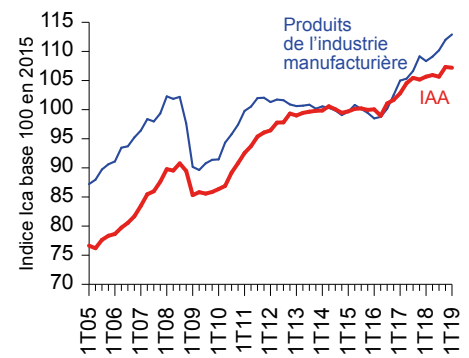
Au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires des IAA est stable

Au 1^{er} trimestre 2019, avec des prix égaux par rapport au trimestre précédent, le chiffre d'affaires se stabilise (- 0,1 %), après un 4^e trimestre 2018 en hausse

(graphique 8). Le chiffre d'affaires progresse dans les secteurs des boissons, des aliments pour animaux et de la boulangerie-pâtisserie. À l'inverse, il recule pour les viande et produits à base de viande, les préparations et conserves à base de poisson, les produits laitiers, les autres produits alimentaires et, à un degré moindre, pour les huiles et graisses végétales et animales et les produits issus du travail des grains et produits amyliés.

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, la hausse du chiffre d'affaires des IAA est la plus faible pour un premier trimestre (+ 0,7 %, avec un jour ouvrable en moins) depuis le début de 2015. Seules les fabrications de viande et produits à base de viande, les préparations et conserves à base de poisson, les huiles et graisses végétales et animales et les autres produits alimentaires se contractent.

Graphique 8
Au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires des IAA se stabilise



Depuis le 1^{er} janvier 2016, cet indice est calculé selon une nouvelle méthodologie et rétropolé pour les données antérieures à cette date.

Source : Insee - Indice de chiffre d'affaires (ICA) - Marché intérieur et exports - CVS-CJO.

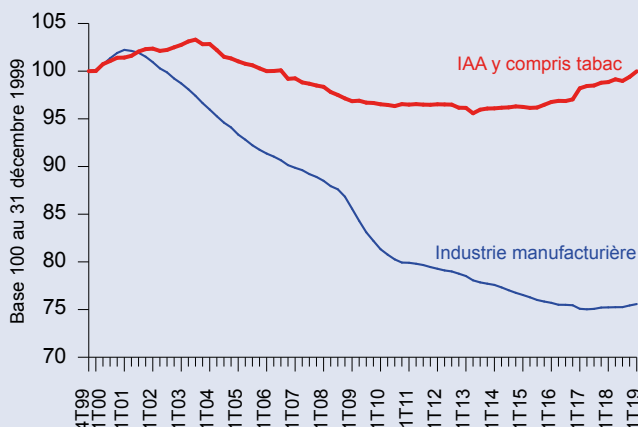
Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi dans les IAA progresse de nouveau

Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi dans les IAA (produits alimentaires et boissons, tabac, artisanat de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie) s'accroît pour le deuxième trimestre consécutif (graphique 9). Les IAA emploient 584 000 salariés (tous contrats et tous temps de travail confondus), soit 3 400 emplois de plus qu'au trimestre précédent

et 6 600 de plus qu'un an auparavant (+ 1,1 %).

Dans le même temps, dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, l'emploi salarié progresse de nouveau par rapport au trimestre précédent ainsi que sur un an. Au 1^{er} trimestre 2019, l'industrie manufacturière emploie 2,78 millions de salariés contre 2,77 millions au 1^{er} trimestre 2018.

Graphique 9
Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi dans les IAA progresse de nouveau



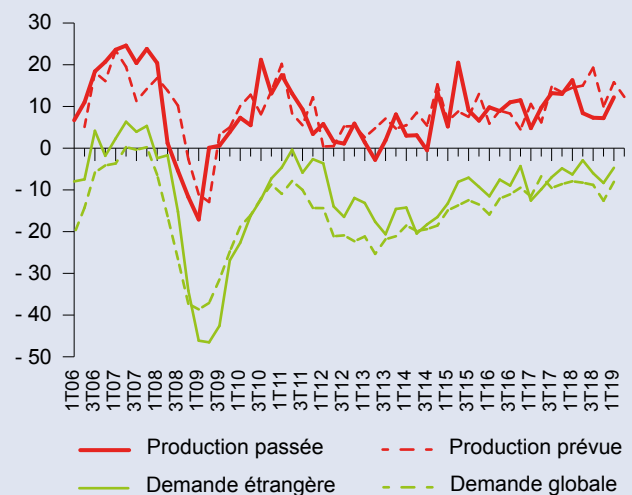
Source : Insee - Emploi salarié en fin de trimestre (y compris artisanat commercial) - Données CVS-CJO

Perspectives de production

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee après la fin du premier trimestre, l'activité des IAA progresse au 1^{er} trimestre 2019 bien que les carnets de commande, qu'ils émanent de France ou de l'étranger, soient

toujours considérés comme peu étoffés. Les perspectives personnelles de production pour le 2^e trimestre 2019 restent positives mais sont, en moyenne, moins bonnes que celles de l'année dernière (graphique 10).

Graphique 10
Au 1^{er} trimestre 2019, l'activité progresse selon les chefs d'entreprises



Note du graphique : les indicateurs présentés correspondent à un solde d'opinion, différence entre les pourcentages de réponses positives (hausse de la production, de la demande, etc., selon l'indicateur) et négatives (baisse).

Source : Insee - Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

Tableaux 1 et 2

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA progresse légèrement par rapport au trimestre précédent

	Poids dans la production	1T2019/4T2018 (%)	1 ^{er} trimestre 2019/1 ^{er} trimestre 2018 (%)					Solde extérieur (million d'euros)	
			Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations	Importations	1T2019	1T2018
	%								
Produits des industries alimentaires	85,1	0,5	- 1,5	1,0	0,3	- 0,1	1,8	- 1 312	- 1 146
Viande et produits à base de viande	24,9	- 1,0	- 3,6	0,2	- 3,0	- 4,4	- 0,8	- 327	- 290
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	1,3	- 4,8	- 1,9	- 3,5	- 8,2	1,4	- 786	- 753
Produits à base de fruits et légumes	6,6	3,2	5,6	1,4	3,1	9,7	- 0,5	- 677	- 733
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	- 8,8	- 14,9	9,7	- 5,2	- 11,3	8,5	- 597	- 492
Produits laitiers	20,3	- 1,3	- 2,6	2,7	0,9	2,3	4,0	638	640
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	1,5	- 1,7	3,3	0,3	- 5,4	5,1	160	219
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	0,4	0,0	- 0,7	3,9	6,6	4,0	- 70	- 79
Autres produits alimentaires	21,6	4,2	1,1	- 2,8	- 1,9	- 0,4	0,2	41	53
Aliments pour animaux	6	1,4	1,5	6,3	4,8	4,3	2,7	305	289
Boissons*	14,9	2,4	0,0	2,2	4,2	7,6	0,6	2 912	2 648
IAA hors tabac	100	0,8	- 1,3	1,2	0,7	2,2	1,5	1 600	1 502

Tableau 2

	Poids dans la production	Année 2018/Année 2017 (%)					2018	2017
		Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations	Importations	Solde extérieur (million d'euros)	
							Brut	
	(%)							
Produits des industries alimentaires	85,1	- 1,6	0,3	1,3	- 0,8	0,4	- 5 104	- 4 715
Viande et produits à base de viande	24,9	0,9	- 0,9	- 0,1	- 1,6	2,1	- 1 254	- 1 066
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	1,3	- 1,9	1,0	0,9	- 1,9	- 3 242	- 3 332
Produits à base de fruits et légumes	6,6	- 4,0	1,6	2,9	3,3	1,0	- 2 921	- 2 938
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	- 1,2	- 1,0	0,3	- 4,1	- 3,6	- 2 176	- 2 250
Produits laitiers	20,3	- 3,1	1,7	0,5	- 1,5	3,2	2 461	2 684
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	- 2,1	- 0,1	- 0,3	- 2,9	0,6	837	924
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	- 2,0	1,9	4,2	5,3	0,7	- 260	- 350
Autres produits alimentaires	21,6	- 3,4	- 1,7	0,0	- 1,6	0,1	323	483
Aliments pour animaux	6	0,5	1,4	2,9	0,9	1,9	1 130	1 131
Boissons*	14,9	0,5	1,6	2,5	2,4	8,6	12 329	12 257
IAA hors tabac	100	- 1,3	0,5	1,4	0,3	1,2	7 225	7 542

* Non compris les vins pour la production.

En raison notamment de différences de couverture (cf. Sources, définitions et méthodes), les évolutions de la production, du prix et du chiffre d'affaires ne sont pas toujours cohérentes entre elles.

Sources : Insee, DGDDI (Douanes) et Agreste

La transformation des produits de l'élevage tient toujours une place importante dans le secteur agroalimentaire

D'après les résultats du dispositif Esane permettant l'élaboration des statistiques structurelles d'entreprises, les entreprises agroalimentaires au sens large – industries agroalimentaires, commerce de gros de produits agroalimentaires, artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie – comptaient un peu plus de 83 800 entreprises (unités légales et « unités profilées ») en 2016 (chiffre stable par rapport à 2015) et employaient près de 726 200 salariés en équivalent-temps-plein hors intérim (+ 1,2 %) (tableau 6). Parmi elles, les industries agroalimentaires (hors artisanat commercial et commerce de gros de produits

agroalimentaires) comptaient 17 250 unités, en baisse de 6,1 % par rapport à 2015, et 383 300 salariés en équivalent-temps-plein hors intérim (- 0,8 %).

La transformation de produits de l'élevage occupe toujours une place importante dans le secteur : 37,2 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires et 40,4 % des emplois salariés en équivalent-temps-plein hors intérim relèvent des industries de la viande et du lait (chiffres stables par rapport à 2015). Ces deux activités sont par ailleurs à l'origine de 31,3 % de la valeur ajoutée du secteur (- 2,2 % par rapport à 2015). Les industries des boissons et les « Autres industries

alimentaires » (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés, etc.), très exportatrices, demeurent quant à elles les deux autres pôles de structuration majeurs des activités.

Au niveau européen (UE à 28), la France regroupe 15 % des unités légales, 16 % du chiffre d'affaires et 13 % de l'emploi des entreprises agroalimentaires au sens large. Elle est au deuxième rang européen en nombre d'entreprises, derrière l'Italie, et en nombre de salariés et en chiffre d'affaires, derrière l'Allemagne. Elle occupe également la première place en termes de chiffre d'affaires réalisé par l'industrie des boissons.

Chiffres clés des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires en 2016

Secteurs d'activités (NAF rév. 2)	Nombre d'unités légales et profilées ¹	Effectif salariés en équivalent temps plein	Effectif salariés au 31 décembre	Chiffre d'affaires H.T.		Valeur ajoutée ² (million d'euros)
				Total (million d'euros)	dont à l'exportation (%)	
Ensemble des entreprises agroalimentaires	83 832	726 165	nd	386 944	18,4	55 954
Industries agroalimentaires	17 253	383 297	nd	166 766	22,7	34 248
Industries alimentaires	13 307	339 513	nd	137 319	20,6	26 475
Transf. & conserv. viande & prép. viande	2 585	98 933	nd	32 953	10,6	5 789
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	495	12 665	nd	4 172	8,7	687
Transf. et conserv. de fruits et légumes	1 388	23 183	nd	7 872	21,9	1 678
Fab. huile et graisse végétale & animale	244	3 535	nd	6 569	36,5	325
Fabrication de produits laitiers	1 222	55 980	nd	29 164	24,3	4 926
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	471	13 094	nd	7 138	44,0	1 519
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	1 917	44 140	nd	11 990	15,8	3 532
Fabrication autres produits alimentaires	4 511	71 443	nd	25 200	24,5	6 290
Fabrication d'aliments pour animaux	474	16 540	nd	12 261	16,9	1 729
Fabrication de boissons	3 946	43 784	nd	29 447	32,2	7 773
Commerce de gros de prod. agroalimentaires	24 076	192 140	nd	207 213	16,1	15 916
Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	4 979	39 275	nd	61 922	18,4	3 296
Com. gros prod. alim. & boissons	19 096	152 865	nd	145 291	15,0	12 620
Artisanat commercial	42 503	150 728	nd	12 965	0,6	5 790
Charcuterie	3 805	10 608	nd	1 217	0,5	350
Cuisson de produits de boulangerie	2 746	6 784	nd	568	0,4	140
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	31 593	120 488	nd	10 070	0,4	4 817
Pâtisserie	4 358	12 848	nd	1 109	2,4	483

1. Ces unités sont constituées des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administrations publiques et certaines associations) mais aussi des unités « profilées » regroupant des unités légales en forte interaction au sein de grands groupes de plus de 10 000 salariés.

2. Y compris autres produits et autres charges.

nd : non disponible en 2016 du fait du passage de la Déclaration annuelle de données sociales à la Déclaration sociale nominative.

Champ : industrie et commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2016, traitements SSP

- Les données conjoncturelles des industries agroalimentaires (IAA) sont présentées selon la nomenclature d'activité productive Naf rév. 2 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Les IAA regroupent les industries alimentaires (division 10) et les fabrications de boissons y compris de vins (division 11), mais n'incluent pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12) :

<https://www.insee.fr/fr/information/2120875>

- Les IAA sont intégrées à l'ensemble « Industrie manufacturière » (section C de la nomenclature) qui regroupe toutes les industries manufacturières, à l'exclusion de l'énergie et de la construction.
- Les différents indicateurs des IAA utilisés ont pour base 100 l'année 2015. Ils ont des couvertures différentes (champ, branche ou secteur) et ne sont, de ce fait, pas toujours immédiatement comparables. L'indicateur de chiffre d'affaires (ICA) et l'emploi salarié sont des indicateurs sectoriels alors que les autres indicateurs - Indice de production industrielle (Ipi), indice de prix à la production (IPP), données sur le commerce extérieur - sont des indicateurs de branche.

Alors que la branche regroupe des unités de production homogènes, les secteurs d'activité regroupent des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale mais qui peuvent avoir des productions ou services secondaires relevant d'autres items de la nomenclature d'activité. Compte tenu des champs respectifs des différents indicateurs, le chiffre d'affaires total d'une entreprise sera affecté à un seul poste de la nomenclature d'activité (l'activité principale) alors que sa production sera, le cas échéant, ventilée dans différents postes de la nomenclature.

■ Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie :

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue une enquête mensuelle auprès des entreprises du secteur concurrentiel sur la situation et les perspectives d'activité dans l'industrie. Le champ de l'industrie retenu recouvre les secteurs de l'industrie manufacturière dont les fabrications de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. Toutes les questions sont qualitatives et trimodales. Les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion, différence entre le pourcentage de réponses « en hausse » ou « supérieurs à la normale » et le pourcentage de réponses « en baisse » ou « inférieurs à la normale ». Cette présentation permet d'améliorer la lisibilité sans perte d'information notable.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1133/documentation-methodologique>

- Les données concernant les entreprises agroalimentaires au sens large, industries agroalimentaires, commerce de gros de produits agroalimentaires, artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie sont obtenues à partir d'Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise) :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/esane-entreprises-agroalimentaires/>

- Les séries retenues pour l'Ipi couvrent partiellement certains domaines :
 - l'Ipi de l'industrie laitière couvre également les glaces et sorbets.
 - l'Ipi de l'industrie des boissons ne comprend pas les vins.
- Les comparaisons sont effectuées, sauf précision contraire, en glissement annuel, c'est-à-dire par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - IAA » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - IAA » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- Le tableau de bord mensuel des IAA qui retrace le climat conjoncturel des IAA, au travers de différents indicateurs et des chiffres du commerce extérieur.

Les Synthèses conjoncturelles IAA :

- « En 2018, la production en volume des IAA repart à la baisse », Synthèse n° 2019/341, mai 2019
- « Au 3^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA », Synthèses n° 2019/336, février 2019

Les primeurs IAA :

- « Productions commercialisées des industries agroalimentaires - En 2017, les ventes progressent sous l'effet d'une hausse des prix », Agreste primeur n° 351, juillet 2018

Autre publication sur ce thème publiée par la DGPE :

- « Le panorama des industries agroalimentaires 2018 » disponible en ligne à l'adresse suivante :
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-iaa>

Fiches sectorielles détaillées des IAA

Viandes : au 1^{er} trimestre 2019, la production poursuit son recul tandis que le déficit commercial se détériore sur un an

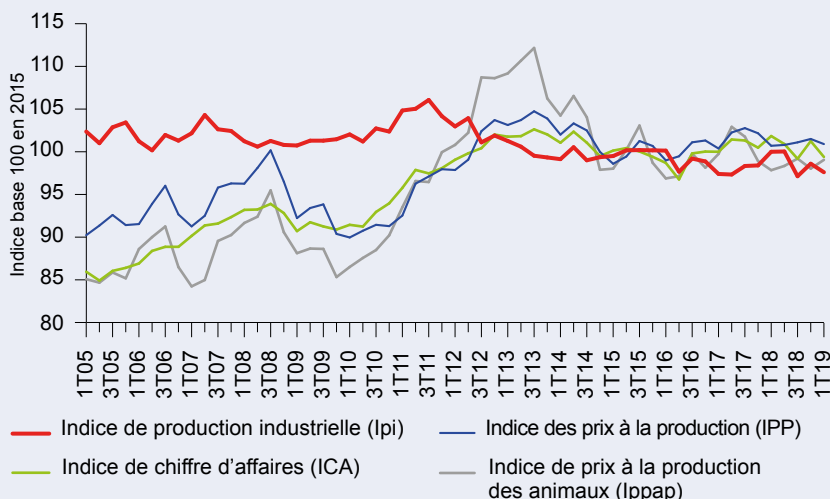
Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume de viande, qui représente un quart de la production des industries alimentaires, se replie par rapport au trimestre précédent (- 1 %), prolongeant la tendance à la baisse amorcée au milieu des années 2000 (graphique 11). Sur un an, le recul est encore plus marqué (- 3,6 %). La production est pénalisée par l'orientation à la baisse de toutes les fabrications : les viandes de boucherie et produits d'abattage (- 3,4 %), les produits à base de viande (- 3,3 %) et les viandes de volailles (- 5 %), en lien avec le recul de la demande. Le déficit extérieur structurel des viande et produits à base de viande s'alourdit en valeur sur un an, en raison d'une baisse des exportations supérieure à celle des importations. Les prix à la production des IAA progressent légèrement sur un an (+ 0,2 %). Avec

une production en baisse, le chiffre d'affaires du secteur diminue (- 3 % sur

un an), à l'image des baisses observées depuis le 3^e trimestre 2014.

Graphique 11

Au 1^{er} trimestre 2019, la production poursuit son recul



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Fruits et légumes : au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires augmente sur un an en lien avec une production dynamique

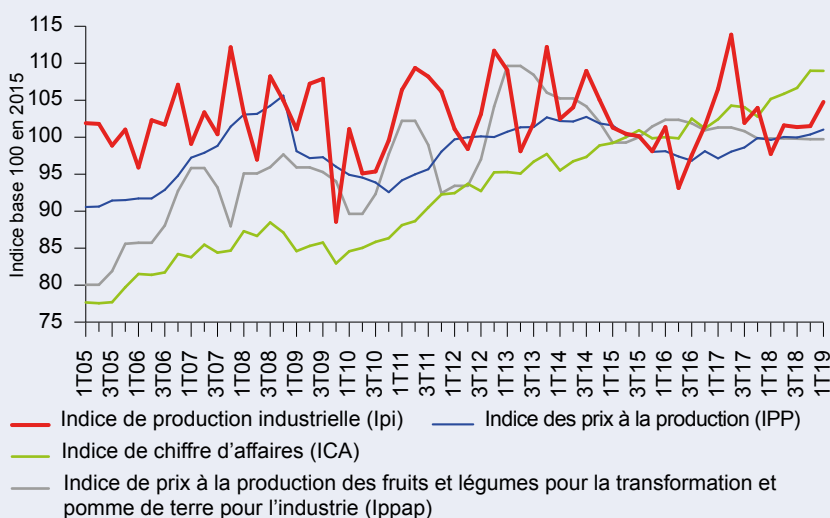
Au 1^{er} trimestre 2019, la croissance de la production en volume de produits à base de fruits et légumes se poursuit pour le quatrième trimestre consécutif (+ 3,2 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, la production progresse sensiblement également (+ 5,6 %), sous l'effet principalement de la hausse des fabrications d'autres préparations et conserves à base de fruits et légumes (+ 7,2 %). En raison d'une baisse des importations supérieure à celle des exportations, le déficit commercial diminue en valeur. Pour le deuxième trimestre consécutif, les prix à la production progressent. Sur un an, les prix croissent également (+ 1,4 %). Soutenu par la bonne tenue de la production et des prix, le chiffre d'affaires du secteur augmente sur un an (+ 3,1 %), prolongeant la tendance à la hausse amorcée au 2^e trimestre 2010. Il se stabilise toutefois par

rapport au 4^e trimestre 2018 tout en se maintenant à un niveau record

(graphique 12 - encadré Sources, définitions et méthodes).

Graphique 12

Au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires se maintient à un niveau record



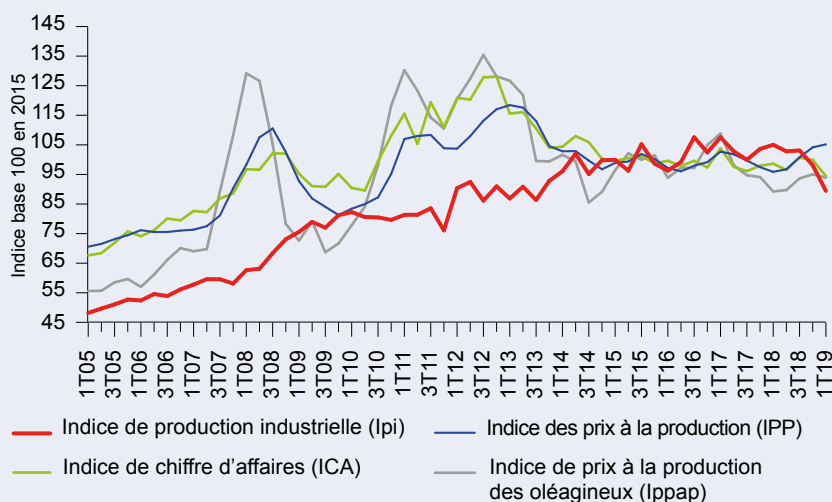
Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Corps gras : au 1^{er} trimestre 2019, repli marqué de la production

Au 1^{er} trimestre 2019 la production en volume d'huiles et graisses végétales et animales se contracte (- 8,8 % par rapport au trimestre précédent et - 14,9 % sur un an), pénalisée par une météo peu favorable aux récoltes en 2018 (graphique 13). Sur un an, l'ensemble des fabrications est en forte baisse. Structurellement déficitaire, le solde commercial se creuse de nouveau sur un an, en raison du repli des exportations (- 11,3 %) et de la hausse des importations (+ 8,5 %). Les prix à la production augmentent sensiblement (+ 9,7 % sur un an) mais sous l'effet de la baisse de la production, le chiffre d'affaires du secteur diminue (- 5,2 % sur un an).

Graphique 13

Au 1^{er} trimestre 2019, net recul de la production



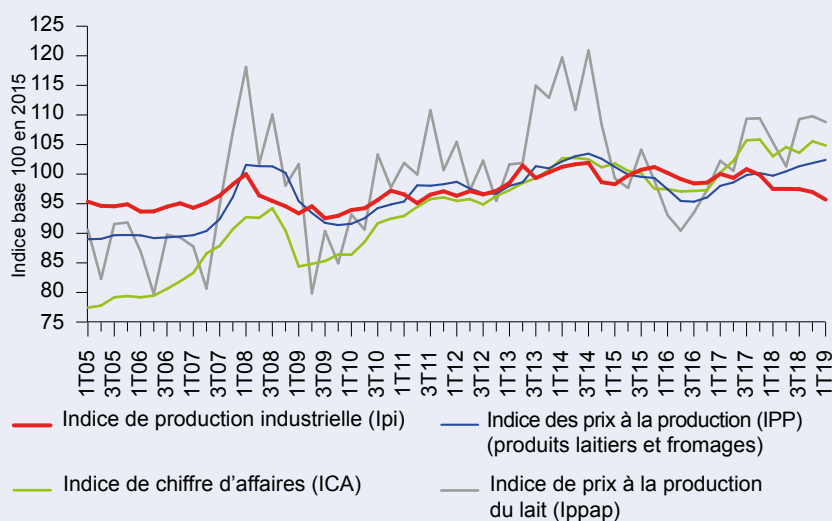
Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Industrie laitière : au 1^{er} trimestre 2019, la production baisse sur un an

Au 1^{er} trimestre 2019, la production de produits laitiers recule en volume par rapport au trimestre précédent (- 1,3 %) et sur un an (- 2,6 %) (graphique 14). À l'exception des glaces et sorbets, toutes les fabrications sont concernées par ce repli, en particulier celles de laits secs (- 7,4 % sur un an). L'excédent commercial se stabilise à 640 millions d'euros, les importations augmentant autant que les exportations. Dans un contexte de renchérissement du lait depuis l'été 2016, les prix à la production des produits laitiers s'accroissent de leur côté légèrement (+ 0,5 % par rapport au 4^e trimestre 2018 et + 2,7 % sur un an). Le chiffre d'affaires du secteur est en hausse sur un an (+ 0,9 %) tout en baissant par rapport au trimestre précédent (- 1,3 %).

Graphique 14

Au 1^{er} trimestre 2019, la production baisse sur un an



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Travail des grains et produits amylacés : au 1^{er} trimestre 2019, le repli des prix à la production se poursuit sur un an

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume progresse (+ 1,5 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, en revanche, les fabrications de produits issus du travail des grains et produits amylacés sont en recul (- 1,7 %). L'ensemble des fabrications contribue

à cette baisse. L'excédent commercial se contracte en valeur en raison de la baisse des exportations (- 5,4 %) et de la hausse des importations (+ 5,1 %). Celui-ci atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2010 pour la période. En augmentation par rapport

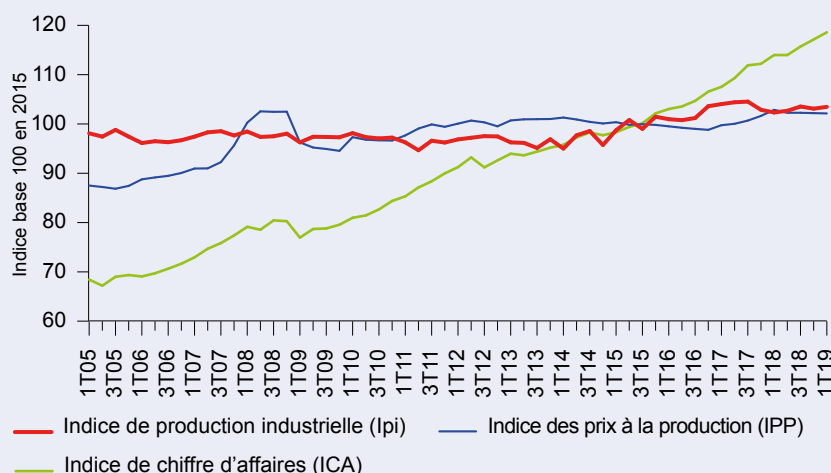
au trimestre précédent, les prix à la production progressent également sur un an (+ 3,3 %), toutefois, la hausse est quasiment compensée par la baisse de la production. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du secteur est quasiment étale (+ 0,3 % sur un an).

Boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires : au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires atteint un record pour un 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2019, la production progresse (+ 0,4 % par rapport au 4^e trimestre 2018), après deux trimestres de baisse. Structurellement déficitaire en valeur, le solde commercial s'améliore, les exportations augmentant plus (+ 6,6 % sur un an) que les importations, notamment pour les pain, pâtisseries et viennoiseries fraîches (+ 13,1 %). Les prix à la production sont, comme aux deux trimestres précédents, stables par rapport au trimestre précédent. Ils baissent toutefois sur un an (- 0,7 %) après plusieurs trimestres de hausse. Le chiffre d'affaires du secteur poursuit sa croissance (+ 3,9 % sur un an) (graphique 15 - encadré Sources, définitions et méthodes). Il atteint ainsi un pic pour un premier trimestre.

Graphique 15

Au 1^{er} trimestre 2019, le chiffre d'affaires marque un nouveau record pour un premier trimestre



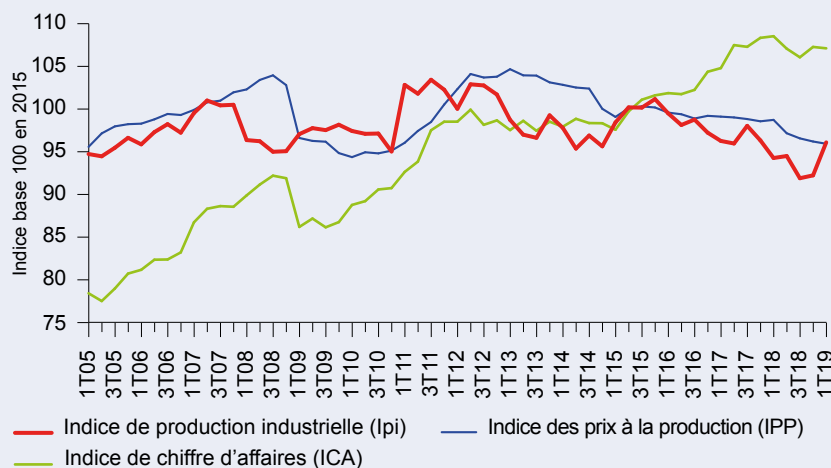
Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Autres produits alimentaires : au 1^{er} trimestre 2019, baisse du chiffre d'affaires sur un trimestre et sur un an

Après cinq trimestres de repli, la production se redresse par rapport au trimestre précédent (+ 4,2 %), toutes les fabrications étant en hausse, notamment les autres produits non classés ailleurs (+ 10,5 %), à l'exception du sucre. Sur un an, la production augmente également légèrement (+ 1,1 %), après 11 mois de baisse. Le solde commercial se dégrade sur un an, de 53 à 41 millions d'euros : les exportations diminuent (- 0,4 % en valeur) alors que les importations sont stables. Depuis trois ans, les prix à la production fléchissent sur un an (- 2,8 % sur un an) sous l'effet du recul de l'ensemble des produits, à l'exception des prix des condiments et assaisonnements. Le chiffre d'affaires du secteur se replie de nouveau (- 1,9 % sur un an) pour le quatrième trimestre consécutif (graphique 16 - encadré Sources, définitions et méthodes).

Graphique 16

Au 1^{er} trimestre 2019, baisse du chiffre d'affaires sur un trimestre et sur un an



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Alimentation animale : au 1^{er} trimestre 2019, les prix à la production poursuivent leur hausse

Au 1^{er} trimestre 2019, la production d'aliments pour animaux augmente (+ 1,4 %), favorisée par la faiblesse des stocks de fourrages liée à la mauvaise récolte de l'été 2018. Sur un an, la production est également en hausse (+ 1,5 %) pour le deuxième trimestre

d'affilée. Grâce à une augmentation des exportations vers l'Union européenne supérieure à celle des importations, l'excédent commercial s'améliore sur un an (+ 5,9 % en valeur). Pour le quatrième trimestre consécutif, les prix à la production sont en hausse par

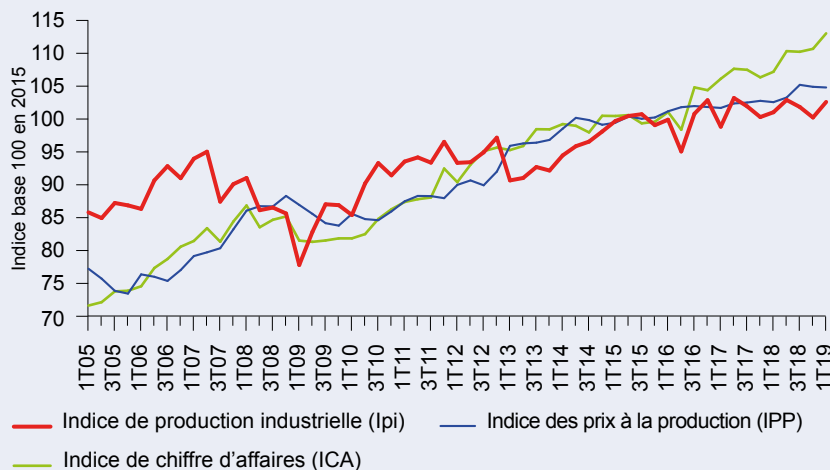
rapport au trimestre précédent (+ 1 %) et sur un an (+ 6,3 %). Sous l'effet de la croissance de la production et des prix, le chiffre d'affaires du secteur progresse (+ 4,8 %), comme aux trois trimestres précédents.

Boissons : au 1^{er} trimestre 2019, l'excédent commercial atteint un record pour un premier trimestre

Au 1^{er} trimestre 2019, la production de boissons croît (+ 2,4 % par rapport au 4^e trimestre 2018), après deux trimestres de baisse. Sur un an, toutefois, la production est stable, pénalisée par le recul des productions d'eaux de table, de bière et de boissons alcooliques distillées. L'excédent commercial s'élève à 2,9 milliards d'euros, en hausse de 9,8 % sur un an atteignant un record pour un premier trimestre (graphique 17). Les exportations progressent (+ 7,6 %, à 3,8 milliards) tandis que les importations sont étales. Les ventes de vins et de Champagne et mousseux sont dynamiques (+ 14 % en valeur), tirées par les ventes vers l'Union européenne. La croissance sur un an du chiffre d'affaires du secteur demeure soutenue (+ 4,2 %) sous l'effet de la hausse des prix à la production (+ 2,2 %).

Graphique 17

Au 1^{er} trimestre 2019, l'excédent commercial atteint un record pour un premier trimestre



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

ORGANISMES

ACP : Afrique, Caraïbes et Pacifique
Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
Arvalis : Institut du végétal
ASTREDHOR : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidéf : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
CSA : China sugar association
CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPE : Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Iso : International sugar organization
Itavi : Institut technique de l'aviculture
Matif : Marché à terme international de France
NEPG : North-Western European Potato Growers (groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen)
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
PMA : Pays les moins avancés
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
StatCan : Statistique Canada
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics
Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
FCO : fièvre catarrhale ovine
Fob : free on board
IAA : industries agroalimentaires
ICA : indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
lpa : indice de prix de l'alimentation animale
lpampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
lppap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
Naf : nomenclature d'activités française
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
Rica : réseau d'information comptable agricole
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officieuse
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : www.rnm.franceagrimer.fr/

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP
Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Annie Delort
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Références des synthèses

Synthèses

En 2018-2019, progression du chiffre d'affaires des légumes d'hiver grâce à l'envolée des prix à la production,

Légumes

7 M. Le Fustec

En 2018, la production française de bovins finis en légère hausse sur un an,

Animaux de boucherie

13 M.-A. Lapuyade

Au 1^{er} trimestre 2019, la production en volume des IAA repart à la hausse, dynamisée par les boissons, les produits transformés à base de fruits et légumes et les produits d'épicerie,

IAA

23 F. Royer

Organismes et abréviations

35

Pour en savoir plus

37

Liste des Infos rapides parues

Animaux de boucherie - Bovins, n° 123-7/11, août 2019

M.-A. Lapuyade

Animaux de boucherie - Porcins, n° 124-7/11, août 2019

C. Ugliera

Animaux de boucherie - Ovins, n° 125-7/11, août 2019

M.-A. Lapuyade

Abricot, n° 116-4/4, août 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Aviculture, n° 127-8/11, septembre 2019

C. Ugliera

Cerise, n° 101-3/3, juillet 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Chicorée, n° 107-1/4, juillet 2019

M. Le Fustec

Climatologie, n° 115-8/12, août 2019

M. Le Turdu

Commerce extérieur agroalimentaire, n° 119-8/12, août 2019

T. Champagnol

Concombre, n° 86-1/3, juin 2019

M. Le Fustec

Courgette, n° 87-1/3, juin 2019

M. Le Fustec

Coûts de production, n° 99-7/10, juillet 2019

F. Royer, A. Lavergne

Endive, n° 88-4/4, juin 2019

M. Le Fustec

Fraise, n° 111-3/3, juillet 2019

M. Le Fustec

Grandes cultures et fourrages, n° 130-7/10, septembre 2019

J.-M. Pognat

Lait, n° 103-7/11, juillet 2019

S. Cazeneuve

Laitue, n° 108-1/4, juillet 2019

M. Le Fustec

Melon, n° 110-1/3, juillet 2019

M. Le Fustec

Pêche, n° 117-4/5, août 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Poire, n° 104-1/4, juillet 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Pomme, n° 118-2/5, août 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Prairies, n° 122, août 2019

S. Lombard

Prix agricoles et alimentaires, n° 126, août 2019

A. Delort

Stocks Pommes-Poires, n° 112-5/5, juillet 2019

L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Tomate, n° 109-2/4, juillet 2019

M. Le Fustec

Viticulture, n° 120-2/4, août 2019

L. Bernadette, M.-A. Lapuyade,
V. Bouchard-Aerts

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Les principales séries mensuelles sont présentes dans Le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

Numéro 3 - septembre 2019

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
